

Sociograph n°49

Sociological research studies

Les colonialismes suisses Entretiens (Vol. I)

Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois



LES COLONIALISMES SUISSES ENTRETIENS (VOL. I)

Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois

Sociograph n°49

Couverture : Lukas Roth © *L'île sans rivages* (2018), Close Up Films

Citation conseillée: Cattacin, Sandro et Fois, Marisa (éds.) (2020). *Les colonialismes suisses. Entre-tiens* (Vol. I). Genève : Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 49).

ISBN: 978-2-940386-58-1

Publication sur Internet: www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES IMAGES	7
INTRODUCTION : COLONIALISMES SUISSES ET PARADOXES	9
<i>par Marisa Fois, Orlane Moynat et Ana Quijano</i>	
EN GUISE D'INTRODUCTION : IMPÉRIALISME ET COLONIALISME	
« LA COLONISATION, C'EST COMME 300 ANS DE PRÉSENCE NAZIE ». ENTRETIEN AVEC IBRAHIMA THIOUB	19
<i>par Sandro Cattacin et Marisa Fois</i>	
« LA SUISSE N'A JAMAIS ÉTÉ NEUTRE PARCE QUE LA NEUTRALITÉ N'EXISTE PAS ». ENTRETIEN AVEC TONI RICCIARDI	25
<i>par Aline Boeuf et Mariam Duruz</i>	
PARTIE I : UNE SUISSE COLONIALE?	
« LA SUISSE SE DONNE UNE IMAGE D'ELLE-MÊME : UN PETIT PAYS, GÉNÉREUX, NEUTRE, FAROUCHEMENT INDÉPENDANT ET HUMANITAIRE ». ENTRETIEN AVEC MARC PERRENOUD	33
<i>par Safi Lashley</i>	

«HENRY DUNANT ÉTAIT UN COLON. MAIS IL A FONDÉ LA CROIX-ROUGE! ».	
ENTRETIEN AVEC BOUDA ETEMAD	41

par Guillaume Fernandez et Kenza Wadimoff

« PEUT-IL Y AVOIR UN IMPÉRIALISME SUISSE EN L'ABSENCE DE POLITIQUE IMPÉRIALE ? ».	
ENTRETIEN AVEC CLAUDE LUTZELSCHWAB	47

par Guillaume Fernandez et Kenza Wadimoff

PARTIE II : PROPAGANDE ET STRATÉGIE

FROM BERN WITH LOVE : « LA FAÇON DE FAIRE SUISSE ».	
ENTRETIEN AVEC RAPHAËLLE RUPPEN COUTAZ	59

par Margot Chauderna et Ana Quijano

« LES MAUVAIS NEUTRES ».	
ENTRETIEN AVEC SABINA WIDMER	69

par Aline Boenf et Orlane Moynat

PARTIE III : LA MÉMOIRE ET L'OUBLI. AMNÉSIES COLONIALES

« LA COLONISATION EN ALGÉRIE ÉTAIT SANGLANTE ».	
ENTRETIEN AVEC NICOLAS BANCEL	81

par Yawa Megbayowo et Mariña Adriana Meyer-Fernandez Cazorla

« LES SUISSES SONT LIBRES D’AGIR DANS LEURS MEILLEURS INTÉRÊTS, MÊME SI CES INTÉRÊTS SONT D’UNE NATURE IMPÉRIALISTE ».	87
ENTRETIEN AVEC SANDRA BOTT	

par Edil Mansilla et Ana Quijano

PARTIE IV: PERSPECTIVES ET INTERROGATIONS CONTEMPORAINES

« LA SUISSE NE S’EN EST PAS SI MAL SORTIE ».	101
ENTRETIEN AVEC SARAH MASTANTUONI	

par Margot Chauderna et Orlane Moynat

« L’ÎLE SANS RIVAGES ».	109
ENTRETIEN AVEC CAROLINE CUÉNOD	

par Alexey Chernikov et Marianna Colella

BIBLIOGRAPHIE	123
---------------	-----

TABLE DES IMAGES

Image 1: Witzerland	17
Image 2: Groupe sur la flotte suisse	31
Image 3: Diavolezza	57
Image 4: Drapeau suisse - Diavolezza	79
Image 5: Carte avec flotte suisse	99
Image 6: Capitaine Jacques Voirol	112
Image 7: « Rasez les Alpes qu'on voie la mer ! »	114
Image 8: Chantier en Vietnam	116
Image 9: Vue hublot	117

Toutes les images: © L'île sans rivages (2018), Close Up Films

INTRODUCTION: COLONIALISMES SUISSES ET PARADOXES

Marisa Fois, Orlane Moynat et Ana Quijano

Dans le jeu de société *Diplomatie*, les grands pays européens se battent pour la domination du continent dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Ils conquièrent les différents territoires pour étendre leur influence et gagner la guerre. Toute l'Europe peut être saisie à l'exception de la Suisse, pays neutre et infranchissable (selon les règles du jeu). Tout au centre du plateau, ce placement historique n'est pas anodin. La Suisse a toujours été l'axe au cœur de la roue des puissances mondiales. Elle joue un rôle de modérateur sur le plan des relations internationales tout en modérant également son implication dans ces rapports.

Sa neutralité lui a permis de garder une position privilégiée pendant le partage de l'Afrique. Lorsque les puissances coloniales ont tracé les frontières du continent africain à la fin du XIX^e siècle, si la Suisse officielle n'était pas présente, des Suisses ont partagé la pensée à la base de la conquête et y ont participé. Ainsi, en 1879 Gustave Moynier fonda à Genève la revue mensuelle *L'Afrique explorée et civilisée*, avec le but de fournir « le moyen de s'initier fréquemment aux progrès accomplis dans la découverte de l'Afrique, aux expéditions entreprises pour en explorer les parties encore inconnues, au développement de la colonisation, aux efforts tentés pour élever graduellement le niveau moral et intellectuel des indigènes » et de « développer le sentiment du devoir qui incombe à la race blanche, de faire part aux races africaines des bienfaits de

la civilisation »¹. À la veille de la Conférence de Berlin (1884-1885), le rôle des Suisses était clair, ainsi que le soulignait la revue : « [...] quelque modeste que soit notre place dans le champ de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique, il est intéressant de voir combien un peuple petit comme le nôtre, sans colonies sur la côte d'Afrique, et sans subsides de la part des gouvernements ou des sociétés de géographie, a pu fournir de voyageurs et de missionnaires, pour concourir à la découverte de ce continent et au relèvement intellectuel et moral de ses habitants »².

Même si la mission civilisatrice des Suisses en outre-mer est comparable à une colonisation, l'histoire impérialiste suisse n'a pas toujours été évidente. Elle est plutôt restée masquée derrière les efforts humanitaires, les initiatives entrepreneuriales et une volonté marquée de maintenir des liens patriotiques avec ses communautés de l'étranger. Peut-on parler d'héritage colonial dans un pays n'ayant pas possédé de colonies au sens administratif du terme ? Peut-on retrouver des traces coloniales liant directement la Suisse à la colonisation ? Comment faudrait-il en parler et en débattre ? Pourquoi est-ce important de solliciter des réflexions sur le rôle de la Suisse et des Suisses pendant la colonisation ? Dans le cadre de notre atelier de recherche (Master en Sociologie, année académique 2018-2019), nous nous sommes interrogé-es sur la présence suisse en Afrique en contextualisant la création et le développement des communautés des Suisses à l'étranger, et sur les effets de la décolonisation. Nous nous sommes entretenu-es avec des spécialistes de la question, issu-es de différents domaines pour assurer la perspective pluridisciplinaire de notre approche³. Les entretiens ont permis de lever le voile sur une Suisse idéalement neutre et ses paradoxes, et de proposer une lecture globale à



¹ *L'Afrique explorée et civilisée*, n. 1, juillet 1879, p. 4.

² *L'Afrique explorée et civilisée*, n. 4, janvier 1883, pp. 215-216.

³ Nous avons d'ailleurs documenté ces récits dans le film *Impérialismes à la Suisse* (2019) de Namya Bourban, en collaboration avec Margot Chauderna et Ana Quijano.

travers des éléments interprétatifs, à savoir l'impérialisme et le colonialisme, la neutralité et la mémoire.

IMPÉRIALISME ET COLONIALISME

Malgré l'intérêt porté par plusieurs auteurs tels que Hobson, Said, Lénine ou Achebe, l'impérialisme est un phénomène difficile à cibler, bien que touchant toutes les sociétés d'une façon ou d'une autre. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que le mot commence à apparaître dans la littérature politique et économique, faisant référence au développement expansionniste du contrôle européen. L'historien américain Palmer décrit toutes les formes que celui-ci a prises au travers des derniers siècles : « L'impérialisme était issu des tentations commerciales, industrielles, financières, scientifiques, politiques, journalistiques, intellectuelles, religieuses et humanitaires de l'Europe. L'expansion de la civilisation de l'homme blanc était en marche »⁴. Avec cette phrase, l'élasticité du terme est mise en évidence. Dans la littérature historique, l'impérialisme est utilisé en rapport avec l'expansion européenne depuis 1870 et contraste avec les tactiques employées durant l'Âge de la colonisation qui aurait commencé en 1492. La colonisation est associée à une période de violence, de génocide et de barbarie, au nom de la conquête de nouvelles sources de matières premières et de pouvoir. La volonté de différencier les violences des deux périodes sert alors à promouvoir l'impérialisme comme un effort humanitaire et civilisateur.

La Deuxième Guerre mondiale créa une instabilité dans les rapports économiques et politiques entre les pays européens et africains. Dans l'après-guerre, le retour au mot colonialisme est la preuve des conditions révolutionnaires anticoloniales dans les pays africains qui découlent de cette instabilité globale. Il est employé pour renforcer la violence historique et montrer que ce n'est

●
⁴ Cité dans Lawrence C. Howard (1961). « Des différences entre l'impérialisme et le colonialisme. » *Présence Africaine*, Nouvelle Série, 37, p. 14.

pas qu'un phénomène passé mais surtout un enjeu actuel. Il est utilisé dans le contexte des rapports Afrique-Europe pour décrire la manière dont les puissances européennes ont soumis les peuples africains à leur domination, aussi bien politique, militaire, économique et culturelle.

À travers l'histoire du colonialisme et de l'impérialisme européen, on décèle les multiples méthodes employées dans la domination. Les blocages économiques, les missions religieuses et l'instrumentalisation des institutions sont quelques formes d'impérialisme indirect, dit *soft power*. Dans les luttes de pouvoir entre les puissances européennes et le « Sud », l'impérialisme idéologique est une arme aussi forte que le fusil, et se développe à travers des voies informelles, en dehors des livres d'histoire. Si on parle d'impérialisme dissimulé, de cet exercice de *soft power*, on se doit d'analyser le passé avec un regard nouveau. On doit découvrir les rapports de force qui sous-tendent les actions qu'on pensait bienveillantes et neutres.

NEUTRALITÉ

Contrairement aux grandes puissances, fortes d'un impérialisme assumé et d'une politique impériale largement étendue, la Suisse était effectivement plus discrète et moins résolue sur le sujet. Pour développer ce schéma d'un pays neutre, économiquement fort, libre, généreux et soucieux des territoires qui l'entourent ou non, la Suisse entreprend des projets d'aide humanitaire, notamment sous l'égide de la Croix-Rouge, et tente *via* ses expatrié-es de propager « l'idéal suisse ». Le pays utilise ses Suisses de l'étranger comme des ambassadeurs et ambassadrices, responsables de la transmission et de la diffusion de valeurs morales, culturelles, voire ethniques⁵.

●
⁵ NSH et Commission des Suisses à l'étranger (dir.) (1931). *Les Suisses dans le vaste monde*, Lausanne : Rédaction Arnold Lätt.

Très vite, la Suisse se retrouve, paradoxalement et loin de son ambition officielle et assumée, omniprésente aux côtés des puissances coloniales. À travers les Suisses à l'étranger, les entreprises, la société civile, et tout autre organe suisse utilisé pour faire « rayonner l'idéal Suisse »⁶, la Confédération se retrouve dans une position délicate, parallèle à celle des colons, et qui lui vaut d'être accusée, non sans preuves, d'une implication particulière mais assurée dans ce processus de colonisation.

Économique, culturelle, évangélique, privée comme publique, l'implication de ce pays sans colonies dans la colonisation – au moins au sens administratif du terme – pose de nombreuses questions, sur la nature honnête ou non de la neutralité suisse, pas seulement pendant la colonisation mais aussi dans les décennies qui vont suivre. Pendant la Guerre froide, période de la décolonisation et du début de l'aide au développement, la Suisse s'efforce encore et toujours de ne pas se laisser identifier aux puissances coloniales, dans un numéro d'équilibriste qui lui confère une position ambiguë, bien que privilégiée. Le manque de clarté autour du rôle joué par la Suisse, celui d'une puissance impérialiste camouflée, lui a valu de nombreuses critiques à travers les années, critiques largement retrouvées dans nos entretiens.

MÉMOIRE

La mise en perspective des différents points de vue sur le sujet, et des « mémoires » d'une Suisse coloniale, voire impérialiste, apparaît lorsque l'on pose la question de cette prétendue neutralité. Si l'on tente de mettre en lumière les arguments critiques, on se retrouve avec les mêmes enjeux affrontés par les autres puissances

●
⁶ Gonzague de Reynold (1918). « Les Suisses de l'étranger », *NSH. Bulletin mensuel*, cité par Gérald Arlettaz (2002). « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique. », *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XXème siècle, Reihe Studien und Quellen = Etudes et sources*, Bern : P. Haupt, p. 46.

coloniales : la nécessité de dévoiler un passé regrettable. L'amnésie collective entourant la colonisation est véritablement un phénomène transversal touchant les pays européens ayant un passé colonial. L'élaboration historique et mémorielle du phénomène a requis plusieurs décennies et est loin d'être achevée. Les études post-coloniales ont démontré comment la justification et la perpétuation du colonialisme ont eu un effet à long terme et comment les procédures de racialisation, les images et les perspectives coloniales ont influencé le discours politique, culturel ou scientifique, y compris des pays qui ne sont pas des colonies à proprement parler. L'ensemble des pouvoirs asymétriques et des modèles hiérarchiques des représentations liés au colonialisme, qui continuent d'exercer une influence sur le présent, doit être déconstruit.

Dans le cadre de l'exception suisse, exemplaire en ce qui concerne ses rapports à la colonisation, le nécessaire questionnement sur son rôle trouve finalement une place dans les débats⁷. Un des récents résultats du travail de mémoire dans l'espace public est la décision du Conseil communal de la ville de Neuchâtel de renommer l'Espace Louis Agassiz, où se trouve la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Le naturaliste et glaciologue, « marqué par un racisme viscéral », comme on peut le lire dans sa biographie proposée sur le site Internet de l'Université, « s'est profondément compromis dans le débat public, en alimentant, avec son puissant prestige scientifique, une idéologie raciste aux répercussions politiques prévisibles ». L'Espace Louis Agassiz

7 Parmi les recherches les plus récentes et significatives, voir Patrick Minder (2011). *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)*, Berne : Peter Lang; Patricia Purtschert, Harald Fischer-Tiné (eds.) (2015). *Colonial Switzerland. Rethinking Colonialism from the Margins*, London: Palgrave Macmillan; Noémi Michel (2015). « Sheeppolgy. The Postcolonial Politics of Raceless Racism in Switzerland. » *Postcolonial Studies* (18)84: 410-426; Barbara Lüthi, Francesca Falk, Patricia Purtschert (2016). « Colonialism without colonies: examining blank spaces in colonial studies. » *National Identities* (18)1: 1-9.

a été rebaptisé du nom de Tilo Frey, Suisse-Camerounaise, première Neuchâteloise élue au Conseil national et parmi les onze premières femmes élues au Parlement fédéral en 1971, pionnière de l'émancipation des femmes et des minorités.

Dans le cadre de notre atelier, nous avons discuté des paradoxes suisses pour nous réapproprier une histoire, ou plutôt des histoires, oubliées, reniées ou méconnues. En interrogeant des spécialistes de la thématique – que nous remercions –, nous avons eu la possibilité de nous interroger nous-mêmes et nous avons conduit des approfondissements sociologiques pour prendre la mesure de l'implication des Suisses dans la question coloniale. En participant à ce travail de mémoire sur l'histoire impérialiste suisse, nous avons cherché à réconcilier les paradoxes et contradictions pour proposer une transition vers une nouvelle approche sociétale. La réalité moderne exige que l'on questionne notre positionnement de façon globale pour sortir du paradigme colonial et reconsidérer nos vérités objectives.

Ce livre représente un des premiers résultats de nos recherches et prend la forme d'une invitation à questionner les différents colonialismes suisses⁸.

●
⁸ Un deuxième volume est publié dans la même collection, à savoir Cattacin, Sandro et Marisa Fois (éds.) (2020). *Les colonialismes suisses. Études* (Vol. II). Genève : Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 50).

**EN GUISE D'INTRODUCTION:
IMPÉRIALISME ET COLONIALISME**

Image 1: Witzerland



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

**« LA COLONISATION, C'EST COMME 300 ANS DE
PRESENCE NAZIE ».**
ENTRETIEN AVEC IBRAHIMA THIOUB

par Sandro Cattacin et Marisa Fois

Ibrahima Thioub est depuis 2014 recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. Historien, il est spécialiste de l'esclavage. Il a fondé à Dakar le Centre Africain de Recherches sur les Traites et l'Esclavage (CARTE).

Nous abordons avec Ibrahima Thioub la colonisation et la décolonisation vues par le Sénégal – on souhaite rééditer, à petite échelle, l'exercice qu'Amin Maalouf a réalisé dans son livre *Les croisades vues par les Arabes*. Comme le suggère le titre, l'auteur y relate les croisades du point de vue des Arabes, en changeant la perspective de l'historiographie eurocentrique⁹. Peut-on raconter l'histoire de la colonisation selon la perspective des Africaines et des Africains ? La réponse d'Ibrahima Thioub s'insère dans les études postcoloniales, comme l'entend Achille Mbembe.

En général, on estime que la colonisation est une affaire des pays qui ont été colonisés. Ces derniers ont été intéressés par un phénomène global : aux niveaux politique, culturel, idéologique et économique. Pour comprendre le

●
⁹ Amin Maalouf (1983). *Les croisades vues par les Arabes*. Paris : Jean-Claude Lattès.

phénomène, il faut donc une vision globale. Il faut, avant tout, décoloniser la métropole, non pas seulement la colonie, décoloniser les livres, les manuels, les médias et les consciences.

Dans un livre récent, Laurence de Cock montre à quel point l'éducation nationale en France conserve un regard unilatéral sur la période de la colonisation, créant ainsi, dans une perspective d'histoire globale, un paradoxe quotidien¹⁰. En effet, comment parler de colonisation en France quand, dans la classe, se trouvent aussi des victimes ? Ibrahima Thioub met l'accent sur l'importance de ce changement de vision quand il nous dit, d'un ton grave :

L'histoire aussi doit être décolonisée, la colonisation étant une expérience historique qu'on ne doit pas oublier. Il s'agit fondamentalement d'un acte de violence. La colonie comme la métropole doivent prendre acte de cela. Et cette dernière ne peut pas mener une réflexion à travers le sens de la nostalgie.

Il ajoute une anecdote liée à un entretien pour une radio française à l'occasion duquel le journaliste essayait de retracer les éventuels aspects positifs de la colonisation.

Selon mon interlocuteur, il était impossible de ne pas trouver au moins un aspect positif, par exemple la construction des routes, des hôpitaux, des chemins de fer. Pour lui faire comprendre les paradoxes de sa question, je lui ai demandé quels ont été, à son avis, les aspects positifs du nazisme en France. Il ne m'a pas répondu. La colonisation, c'est comme 300 ans de présence nazie. Elle est tout aussi inacceptable.

●
¹⁰ Voir Laurence de Cock (2018). *Dans la classe de l'homme blanc : l'enseignement du fait colonial en France des années 1980 à nos jours*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

SORTIR DU PARADIGME COLONIAL

Si on parle d'héritage colonial, on ne peut pas faire abstraction de la violence ni du « langage de pure violence », pour utiliser les mots de Frantz Fanon¹¹. « On ne peut pas effacer l'histoire coloniale et les héritages restent dans plusieurs domaines », nous confirme Thioub. En particulier, selon lui, le rapport entre le Sénégal et la France relève du rapport colonisateur-colonisé, ainsi que du fait que la majorité des Français connaît l'Afrique du XIX^e siècle telle que vue par le colonisateur. Une vision stéréotypée que le président Sarkozy a contribué à renforcer lors de sa première visite en Afrique après son élection en 2007. En effet, lors de son célèbre discours prononcé pendant son séjour au Sénégal, il a nié le rôle du peuple africain dans l'histoire¹². Il a ainsi perpétué, selon Thioub, une forme de domination. Et alors, comment pouvons-nous sortir du paradigme colonial ? Pour Thioub, l'approche suivie par Senghor – une affirmation vigoureuse de l'identité africaine à travers le concept de négritude – ne suffit pas¹³.

La question de la couleur de la peau représente un instrument idéologique de la domination européenne. Le fait d'être esclave est un acte historique et ça veut dire qu'on est capable de se libérer. Par contre, si j'accepte le rapport comme naturel, ça devient beaucoup plus compliqué.

Thioub privilégie l'approche d'Achille Mbembe, qui, dans son ouvrage *Critique de la raison nègre*, nous invite à un réexamen de l'idée de la race, en soulignant que « l'Europe ne constitue plus le



¹¹ Frantz Fanon (2002 [1961, 1968]). *Les damnés de la terre*, Paris : La Découverte, p. 42.

¹² Sur le thème, voir Ibrahima Thioub (2008a). « L'histoire vue d'Afrique. Enjeux et perspectives », dans Jean-Pierre Chrétien (dir.). *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*. Paris : Karthala, pp. 155-180 et Ibrahima Thioub (2008b). « L'esclavage et les traites en Afrique occidentale : entre mémoires et histoires », dans Adame Bâ Konaré, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris : La Découverte, pp. 201-213.

¹³ Léopold Sédar Senghor (1964). *Liberté 1 : Négritude et Humanisme*, Paris : Éditions du Seuil.

centre de gravité du monde »¹⁴. Raison pour laquelle, les choix politiques et économiques concernant les pays africains doivent être pris en Afrique.

L'histoire du rapport Europe-Afrique est l'histoire des choix de l'Europe. Nous ne sommes pas un lieu d'expérimentation. C'est à nous de faire notre choix. L'Occident a tenté un développement qui n'a pas marché. Sa présence a été légitimée par la violence afin d'exploiter les ressources.

Le recteur de l'UCAD montre comment la décision d'abolir la traite des esclaves a été prise unilatéralement par l'Europe, son initiateur. En effet, cette dernière a procédé au démantèlement d'un système très complexe en proposant à l'Afrique un ajustement structurel impossible. Alors, l'Islam et « la montée du mouvement djihadiste » ont représenté « un moyen pour se défendre ». Interrogé sur les liens entre colonisation et radicalisation, Thioub propose un parallélisme entre le XIX^e et le XX^e siècle. Il retrace, ensuite, les étapes principales dès la deuxième moitié du XX^e siècle.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'État est le moteur du développement. C'est le keynésianisme, les Trente Glorieuses, des investissements, et ça marche très bien jusqu'aux indépendances des années 1960. Pendant la période de croissance mondiale, il n'y a aucun problème de migration ni de pureté de la race ; au contraire, on demande aux Africains de venir en Europe parce qu'on a besoin de travailleurs. On n'a aucun problème de métissage.

La situation se modifie à partir des années 1980, pendant lesquelles le marché devient le moteur du développement et prend la place de l'État. Il s'agit, encore une fois, d'une transition qui implique l'Afrique mais sans demander l'avis de ses habitants. Thioub trace le contexte dans lequel la montée du nationalisme trouve sa place, à savoir des programmes d'ajustement structurel

●
¹⁴ Achille Mbembe (2013). *Critique de la raison nègre*, Paris : La Découverte, p. 9.

particulièrement durs, la destruction du monde rural et les migrations de masse. Le djihad ne correspond qu'à la réponse au concept de pureté de l'Europe chrétienne et aux idéologies xénophobes. Est-on capable de sortir de cette impasse ? Thioub croit que nous avons les moyens de trouver une solution.

À travers l'école, en se battant pour limiter la marge de manœuvre des forces destructrices. On ne va pas sauver les gens du Sud, tout le monde est embarqué dans la même autodestruction et on a la responsabilité de l'arrêter.

TRAITE, RÉPARATIONS ET MÉMOIRE

Avant de nous quitter, en tant que spécialiste de l'esclavage, Thioub explique sa position sur la question des réparations liées à la traite¹⁵. Bien que cette dernière soit un crime contre l'humanité, aucun dédommagement ne semble possible, surtout parce que l'identification des acteurs et actrices apparaît comme complexe. Pour mieux comprendre, il nous propose un exemple.

Si on pose la question d'une éventuelle dette, il faut déterminer l'identité du créancier et du débiteur. Prenons un commerçant anglais, soutenu par son État, qui arrive à Cape Coast, dans le Ghana actuel. Dans le Nord du Ghana, loin de la côte, l'État ashanti reçoit des armes et une demande d'esclaves de la part du commerçant anglais. Grâce aux armes, l'État commence un combat, brûle les villages, capture des gens et les amène vers la côte. Ici, on trouve un métis, esclave et esclavagiste dans les mines du Brésil, qui est revenu en Afrique et qui est en relation avec le roi. Cet individu paye l'État pour avoir des esclaves et les amène au commerçant anglais qui, à son tour, les vend au Mississippi, en Virginie, à un cultivateur de tabac qui épouse une des esclaves. Un système très complexe se met

●
¹⁵ Sur la traite, Ibrahima Thioub (2012). « Stigmas and Memory of Slavery in West Africa: Skin Color and Blood as Social Fracture Lines. » *New Global Studies* 6(3) : 1-17.

en place. Le scénario peut être aussi plus compliqué. Si on doit réparer le préjudice apporté, à qui va-t-on donner les ressources ?

Thioub se montre assez critique car, pour lui, le vrai débat concerne la compréhension de ce qui s'est passé. « L'histoire nous enseigne, mais n'a pas d'élève », écrivait Antonio Gramsci. Il faudrait agir pour empêcher que le passé soit oublié.

Donner aujourd'hui des ressources à certains pays africains, c'est pire que la traite des esclaves, puisqu'ils ont eux-mêmes des ressources, par exemple le pétrole. Est-ce qu'il sert vraiment à développer le pays ou à détruire les Africains ? Le problème est lié aux arbitrages à mettre en place pour que les ressources soient au service du plus grand nombre de personnes. On a besoin de comprendre le processus historique et de définir un développement le plus humain possible. Il faut organiser et déstructurer les sociétés africaines pour sortir des héritages mortifères comme la traite, la colonisation et les autres problèmes liés au pouvoir et au contrôle des ressources.

« LA SUISSE N’A JAMAIS ÉTÉ NEUTRE PARCE QUE LA NEUTRALITÉ N’EXISTE PAS ».

ENTRETIEN AVEC TONI RICCIARDI

par Aline Boeuf et Mariam Duru

Toni Ricciardi est spécialisé en histoire économique et sociale contemporaine. Il est chercheur à l’Université de Genève et travaille en particulier sur l’histoire de la migration, italienne notamment, et l’industrialisation dans l’après-guerre.

Pour commencer, Toni Ricciardi nous explique que lorsqu’il entame un travail de recherche, il part toujours d’archives et de documents historiques. Il poursuit en relevant que pour étudier des phénomènes aussi massifs que l’impérialisme ou le colonialisme, il est absolument nécessaire de prendre en considération un champ d’analyse très vaste¹⁶. Pour étayer son propos, Ricciardi se réfère à la métaphore des « vases communicants ». En effet, explique-t-il, l’histoire répond à ce principe, précisément car les événements historiques sont inéluctablement connectés entre eux. D’où l’importance, affirme-t-il, de toujours prendre en compte les contextes, qu’ils soient locaux, nationaux, supranationaux, globaux.

Il n’existe pas d’histoire française en Algérie, ou d’histoire algérienne en France. Il existe l’histoire française en



¹⁶ Voir en particulier l’étude de Toni Ricciardi sur l’impérialisme (2016). *L’imperialismo europeo*, Milano: Corriere della Sera.

Algérie dans un contexte qui est celui de la Méditerranée, lui-même étant dans un contexte géopolitique, lui-même dans le contexte géopolitique internationale.

Ricciardi explique ainsi qu'il est fondamental, lorsqu'on revient sur l'histoire d'une période, de le faire en portant « les lunettes de cette période ». En effet, explique-t-il, il serait contre-productif, voire, périlleux, de tenter d'appréhender l'histoire avec les « lunettes d'aujourd'hui ». En adoptant cette posture, qui consiste à pénétrer à l'intérieur de la réalité historique étudiée, on saisit que Ricciardi souhaite ainsi éviter de glisser vers une sorte de positivisme historique. Pour aborder l'histoire, Ricciardi se montre donc particulièrement sensible à ne pas tomber dans le réductionnisme ou à recourir aux prénotions.

On doit essayer de penser comme les personnes de la période qui nous occupe. Qu'est-ce que c'est, par exemple, l'Angleterre de 1870 ou Paris dans la même année ? Quand on veut faire de l'histoire, je crois qu'on est obligé de penser comme cela.

Nous poursuivons l'entretien avec Ricciardi en l'interrogeant sur la Suisse et son lien au colonialisme. En effet, souvent reconnue comme étant un pays neutre par excellence, la Suisse est généralement décrite comme n'ayant jamais eu de lien ni de près ni de loin avec le colonialisme. Or, comme nous l'explique notre interlocuteur, la Suisse a en réalité cherché, par le passé comme aujourd'hui, à mener une politique économique qui aille dans le sens de ses intérêts. Ricciardi nous explique ainsi que, derrière son apparente neutralité, la Suisse a bel et bien pris part au processus d'impérialisme européen, étant bien consciente des intérêts économiques existants outre-mer. Pour illustrer son propos, Ricciardi fait notamment référence à la création d'une flotte maritime helvétique, pendant la Deuxième Guerre mondiale, alors même que la Suisse n'a pas d'accès direct à la mer. Sans oublier, ajoute-t-il, que jusque dans les années 1920, la Suisse a été un pays d'émigration. Ainsi, dans le contexte impérialiste, entre 1870 et 1914, Ricciardi explique que la Suisse a eu un véritable rôle de protagoniste concernant la migration liée au travail. Pendant cette période, de

nombreux Suisses provenant principalement des territoires et des cantons les plus pauvres ont émigré un peu partout dans le monde et notamment vers des colonies françaises. À cet égard, il fait référence à l'historien Gérald Arlettaz qui parle d'« émigration de débarras »¹⁷. Si Ricciardi fait référence à cette émigration, c'est précisément pour signifier que conquête territoriale et contrôle économique sont systématiquement synonymes de flux migratoires. Par ailleurs, ce qui est frappant, concernant la posture de la Suisse selon Ricciardi, c'est son art d'user de ce qu'il nomme le *soft power*. En l'occurrence une propension remarquable à étendre son pouvoir et cela sans user de la force.

On parle de la Suisse qui est un tout petit pays mais qui a d'immenses intérêts économiques et qui a aussi la possibilité de déstabiliser d'autres systèmes économiques.

Ricciardi relève ainsi combien la Suisse a réussi, jusqu'à aujourd'hui, à défendre ses intérêts économiques d'une façon *douce*. À tel point, qu'actuellement le récit national ne fait toujours pas fi de son implication dans la colonisation, de l'Afrique du Nord notamment. Pour Ricciardi, la Suisse n'a donc jamais été un pays neutre. Par ailleurs, il insiste sur le fait que tout au long de son histoire, la Suisse a entretenu des rapports « discutables » avec des pays engagés dans des conflits, notamment pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La Suisse n'a jamais été neutre parce que la neutralité n'existe pas. Par exemple, on a longtemps décrit la Confédération comme anticommuniste, mais finalement elle faisait beaucoup d'affaires avec l'Union soviétique. Cela démontre par ailleurs sa grande capacité en matière de diplomatie et de discussion.

●
¹⁷ Voir Gérard Arlettaz (1977). « L'intégration des émigrants suisses aux Etats-Unis 1850-1939. » *Relations internationales* 2 : 307-325.

***SOFT POWER* ET STANDARDISATIONS**

Aujourd'hui, ce que Ricciardi appelle le *soft power* domine le plus généralement. En effet, poursuit-il, il n'y a plus de pays européens engagés dans des conflits armés sur des territoires qu'ils cherchent à maîtriser. Pour Ricciardi, la guerre se fait désormais « entre multinationales ». Selon lui, il n'est donc plus correct de parler de politiques gouvernementales, il faut désormais parler de « politiques des multinationales ». Pour illustrer son propos, il évoque le nouveau partage de l'Afrique actuellement en cours.

Dans la Méditerranée, le cas de la Libye est sans doute emblématique. Un pays créé par la colonisation italienne et détruit par la néocolonisation française. La confrontation est parmi deux multinationales et non parmi deux pays. Les multinationales se font porte-voix de la politique étrangère des deux pays.

Selon lui, il s'agit bien d'une nouvelle forme de domination, plus diffuse, et dont les contours sont moins évidents à esquisser. Ricciardi évoque également d'autres formes de pouvoir engendrées par les nouvelles formes de communication. En cause : une progressive uniformisation du « processus communicatif » qui a débuté pendant la Deuxième Révolution industrielle et qui a donné naissance à la société de masse.

Nous vivons la standardisation de ce processus. Google, Facebook, Twitter sont des formes de déclinaison de ce *soft power* et qui se sont imposées dans notre vie quotidienne. C'est une nouvelle forme de pouvoir et de domination.

À propos de ce processus de standardisation, Ricciardi évoque qu'il peut prendre de multiples formes. S'il donne d'abord l'exemple des réseaux sociaux ou de Google, la standardisation de l'anglais, dans la recherche, est également un bon exemple de standardisation.

Si tu n'écris pas en anglais aujourd'hui cela induit que tu n'es pas capable d'écrire de bonnes recherches ! Je crois

que l'on peut vraiment discuter du bien-fondé de cela. Bien sûr, si on décide d'appréhender le processus de standardisation de façon positive, on peut considérer que c'est un processus global et supranational auquel tout le monde s'est identifié. Or, d'un autre côté, on peut se dire que quelqu'un a décidé de ce processus de standardisation et qu'il cache de nombreux angles aveugles.

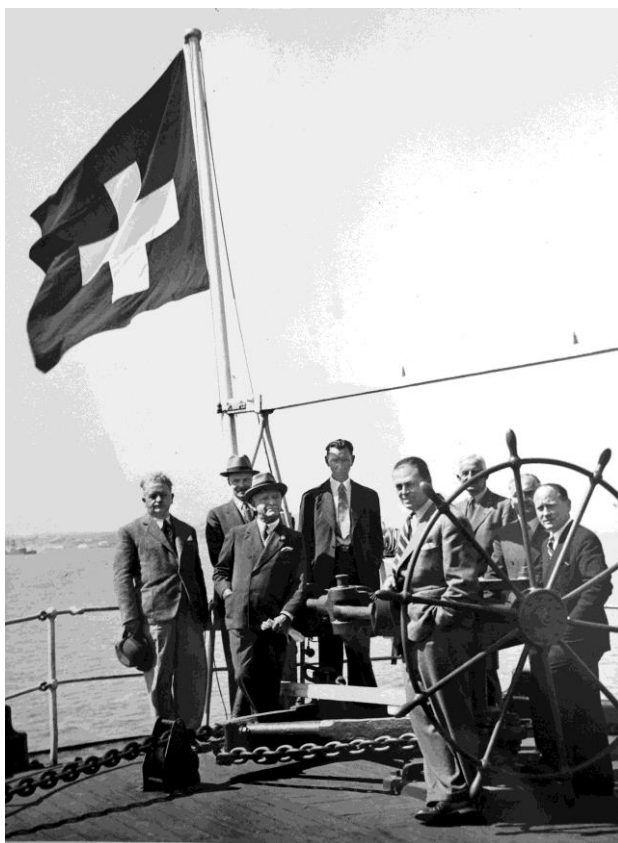
Ricciardi poursuit un relevant que cette standardisation est bien le fruit de luttes de pouvoir. À propos de la standardisation de l'anglais, notamment, Ricciardi explique que c'est effectivement le résultat de l'impérialisme européen.

La standardisation n'est jamais neutre, précisément parce que des rapports de force la précèdent toujours.

PARTIE I

UNE SUISSE COLONIALE?

Image 2: Groupe sur la flotte suisse



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

**« LA SUISSE SE DONNE UNE IMAGE D'ELLE-
MÊME : UN PETIT PAYS, GÉNÉREUX, NEUTRE,
FAROUCHEMENT INDÉPENDANT
ET HUMANITAIRE ».
ENTRETIEN AVEC MARC PERRENOUD**

par Safi Lashley

Depuis 2002, Marc Perrenoud occupe la fonction de collaborateur scientifique du Service historique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il est notamment reconnu pour son travail sur la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre. Il est l'auteur de nombreux articles¹⁸ et a participé à la rédaction du *Dictionnaire historique de la Suisse*. Il s'exprime ici à titre personnel, dans cette collection qui n'est pas une publication du DFAE. Ses propos n'engagent pas le DFAE.

Lors de cet entretien avec Marc Perrenoud, nous avons tâché d'approfondir les questions relatives au rôle de la Suisse et des Suisses durant l'ère coloniale. Au début de notre entretien, il nous explique, tout d'abord, les raisons pour lesquelles il est important de mieux comprendre l'implication de la Suisse durant cette période. Il précise d'emblée que, contrairement aux croyances de certains,



¹⁸ Notamment sur la Suisse et les Accords d'Évian, voir *Politorbis* (31)2, 2002.

des Suisses ont bel et bien participé, de manière spécifique, à la colonisation et cela dès le XIX^e siècle¹⁹.

LA SUISSE DURANT L'ÈRE COLONIALE

Pour commencer, il relève trois dimensions importantes : l'émigration des Suisses vers l'outre-mer, la participation de sociétés privées pendant la colonisation et la nécessité de déconstruire le mythe helvétique. À ce titre, Perrenoud relève qu'il est plus spécifiquement intéressant de considérer les actions d'individus et des entreprises. Au niveau des individus, la Suisse était, en effet, un des pays dont l'émigration des ressortissant-es était proportionnellement la plus massive. À noter que la population émigrante suisse, vers l'Algérie notamment, provenait en particulier de Suisse romande²⁰. Il évoque également que certains Suisses ont eu une implication indirecte avec l'Algérie. Perrenoud fait notamment référence au juriste Emer de Vattel qui a joué un rôle central dans le développement du droit international²¹. Ces normes juridiques ont en effet eu un impact en matière de colonialisme en ce sens qu'elles ont participé à justifier ainsi qu'à autoriser la mise en œuvre des politiques coloniales. Quant aux activités lucratives, Perrenoud souligne que, durant cette époque, des sociétés comme André & Cie ont joué un rôle important dans l'expansion économique de la Suisse. La troisième dimension que Perrenoud aborde est la nécessité de déconstruire le mythe de la Suisse, pays

●
¹⁹ Marc Perrenoud (2002). « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique », dans Arlettaz, Gérald, *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XX^e siècle. Reihe Studien und Quellen = Etudes et sources*. Bern : P. Haupt, pp. 327-344.

²⁰ Voir Marisa Fois (2019). « “Vous êtes profondément attachés à la terre qui vous a accueilli”. Un cas de colonisation informelle : la Suisse comme agent colonisateur », dans Blais, Nathalie, Fois, Marisa et Roblain, Antoine, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Genève : Université de Genève, Sociograph - Sociological Research Studies, 42, pp. 159-179.

²¹ Alexis Keller (2006). « Vattel, la tradition du droit des gens et la question des peuples autochtones. » *Revue suisse d'histoire* 56(4): 387-409.

traditionnellement décrit comme un pays alpin, calfeutré au centre de l'Europe, et récalcitrant à l'idée d'entretenir des contacts avec le reste du monde. En se basant sur les recherches historiques récentes, Perrenoud réfute cette lecture de la Suisse et de l'histoire :

Quand on regarde l'histoire suisse, déjà au XIX^e siècle, et même avant, on voit que la Suisse est connectée avec le reste du monde de manière très importante. D'où l'importance d'étudier comment la Suisse et les Suisses ont joué un rôle dans la colonisation.

Perrenoud continue en abordant un concept soulevé par Benedict Anderson dans son livre « *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* », lui permettant ainsi de faire un lien avec la façon dont le mythe suisse s'est ancré puis diffusé²². En effet, bien que la Suisse ait officiellement été créée en 1291, en réalité, sa naissance en tant qu'État moderne remonte à 1848. C'est donc seulement dès cette période que la tradition suisse et l'imaginaire qui l'entoure ont commencé à se répandre, nous explique Perrenoud.

LA SUISSE DURANT LA DÉCOLONISATION

Si l'implication de la Suisse en matière de colonialisme est principalement le fait d'actions d'individus et d'entreprises, pendant la décolonisation, l'État suisse va connaître une transition dans sa politique avec l'outremer. En l'occurrence, la Suisse va commencer à mettre en œuvre une politique plus engagée et stratégique²³. En effet, au moment de la décolonisation, la Suisse se trouve dans

●
²² Benedict Anderson (1983). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London: Verso.

²³ Marc Perrenoud (2005). « Guerres, indépendances, neutralité et opportunités : quelques jalons historiques pour l'analyse des relations économiques de la Suisse avec l'Afrique (des années 1920 aux années 1960) », dans Bott, Sandra, David, Thomas, Lützel Schwab, Claude, Schaufelbuehl, Janick Marina (éds.), *Suisse-Afrique (18e-20e siècles) : De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT Verlag, pp. 85-104.

une position d'influence unique, car les ex-puissances coloniales n'ont plus la même emprise sur leurs ex-colonies. Perrenoud relève que cela a ainsi permis à la Suisse de se présenter comme une alliée pour les pays nouvellement indépendants, précisément car elle bénéficiait de son image de pays n'ayant pas été impliqué dans le colonialisme²⁴.

Cette manière de se profiler comme un pays sans passé colonial était évidemment destiné à créer du *good will* à l'égard des nouveaux gouvernements dans ce qu'on appelait à l'époque, « le Tiers-monde ». Cela a indéniablement contribué à l'ancrage de la représentation selon laquelle la Suisse est un pays neutre. La Suisse a donc pu s'éloigner des pays coloniaux et mettre en avant son image de petite Suisse humanitaire, généreuse et, bien évidemment, neutre [...] On voit ainsi de quelle manière la Suisse se donne une image d'elle-même. La Suisse comme petit pays, généreux, neutre, farouchement indépendant, et humanitaire qui existe depuis 1291, c'est l'image de la vision qui est développée des Suisses par eux-mêmes.

LA SUISSE ET L'ALGÉRIE

Durant la période coloniale, comme déjà relevé, la Suisse se voyait et se présentait comme un pays non colonisateur. Dans le cas de l'Algérie, Perrenoud note qu'il y avait une participation d'acteurs privés, telle que la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif²⁵. Ainsi, l'État suisse a réussi à se distancier des puissances coloniales quand celles-ci se sont trouvées face à des difficultés. Cette prise de distance a ainsi contribué à la création du *good will* suisse dans des pays nouvellement indépendants telle que l'Algérie. Perrenoud nous explique par ailleurs que la Suisse s'est également profilée comme une alliée économique importante pendant

²⁴ Marc Perrenoud (2009). « L'économie suisse et la neutralité à géométrie variable. » *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 93(1) : 77-86.

²⁵ Voir entretien avec Claude Lutzelschwab.

la guerre d'indépendance algérienne, que ce soit du côté français, comme algérien.

Vous avez donc cette ambiguïté ou disons ce « double rôle » de la Suisse et des banques suisses pendant cette période ; à la fois les banques suisses financent l'État français qui mène la guerre d'Algérie et en même temps on crée du *good will* avec les futurs dirigeants de l'Algérie indépendante en accordant des facilités financières.

Perrenoud nous montre ainsi les divergences parmi les Suisses durant la guerre d'Algérie. Ces divergences sont manifestes au niveau économique, mais aussi sur le plan politique et culturel. Perrenoud présente l'exemple des journalistes Charles-Henri Favrod et Eddy Bauer qui ont publié des articles de journaux dont les points de vue étaient radicalement opposés ; le premier étant du côté des indépendantistes et le second favorable à l'Algérie française. C'est finalement à partir de 1960 que la Suisse décide de s'impliquer officiellement dans le processus des négociations en cours, plus notamment lors des accords d'Évian. Perrenoud note que même dans sa position de négociatrice, la Suisse était « très prudente, et même en grande partie favorable à l'Algérie française ».

Finalement, Perrenoud évoque que ce qui a suivi les accords n'a été anticipé ni par les négociateurs algériens ni par le gouvernement suisse. En effet, les indépendantistes présents durant ces négociations ont été écartés ou très peu influents dans l'Algérie indépendante. Certains sont même devenus des opposants aux nouvelles autorités. C'est ainsi que les relations entre la Suisse et l'Algérie indépendante n'ont pas évolué comme prévu. Selon Perrenoud, différents facteurs ont contribué à compliquer les rapports bilatéraux.

Tout d'abord, une division croissante parmi la population algérienne a abouti à l'exil en Suisse d'un certain nombre d'ex-dirigeants algériens pour des séjours plus ou moins brefs. Ensuite la question du « trésor du Front de libération nationale (FLN) » - c'est-à-dire des capitaux algériens déposés à Genève et qui étaient partiellement contrôlés par Mohamed Khider, un ex-membre du

FLN passé dans l'opposition - a aussi compliqué la situation. Ces différents éléments ont ainsi produit une tension entre le gouvernement suisse et le nouvel État algérien. Malgré ces tensions, Perrenoud relève que les liens économiques entre les deux pays ont été finalement plus forts, permettant de surmonter d'autres enjeux potentiellement déstabilisants.

LA PLACE DE LA RECHERCHE EN SUISSE

Concernant la recherche sur le post-colonialisme en Suisse, Perrenoud montre qu'il est éclairant de s'intéresser à la manière dont la thématique est traitée, notamment en la mettant en comparaison avec la recherche consacrée à la Deuxième Guerre mondiale²⁶ ou à l'implication de la Suisse en Afrique du Sud²⁷. Il relève par ailleurs qu'il a fallu attendre les années 1950, date à laquelle les archives allemandes ont été publiées, pour que la Suisse commence à se questionner sur son implication pendant le conflit.

Par exemple, au début des années 1980 il y a eu la publication de *La nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses* qui était dirigée par mon directeur de thèse, Jean-Claude Favez [...] Le chapitre sur la période de 1914 à 1945 a suscité beaucoup d'attention des médias, et il a provoqué des débats au sein même de la société suisse. [...] À l'époque, c'étaient vraiment des polémiques très virulentes²⁸.

Après la fin de la guerre froide, grâce à l'émergence de controverses concernant le rôle de la Suisse pendant la Deuxième Guerre – or nazi dans le développement de la place financière suisse

●
²⁶ Marc Perrenoud (2016). « Suisse blanche, “vision noire” ou “zone grise” ? L'ambiguïté dans les débats sur l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. » *Repenser l'exil*, Revue en ligne, 6-7, http://exil-ciph.com/2016/03/03/2016_suisse-blanche-vision-noire-ou-zone-grise-perrenoud/ consulté le 30.05.2019.

²⁷ Voir entretien avec Sandra Bott.

²⁸ Jean-Claude Favez (1982-1983). *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, 3 tomes. Lausanne : Payot.

(refoulement des juifs à la frontière) – la Suisse a dû s’interroger sur son passé. Ainsi, Perrenoud nous montre qu’il en va de même pour ce qui concerne le rôle de la Suisse pendant la période coloniale. Si Perrenoud évoque cela, c’est également pour souligner que la critique a dans un premier temps été mal reçue par des Suisses, avant d’être plus amplement acceptée, grâce aux différentes réflexions initiées.

Ce qu’il faut quand même retenir, c’est que les impulsions viennent de l’extérieur. Que ce soit l’extérieur au sens géographique ou l’extérieur au sens social, puisque c’est souvent des personnes qui sont hors des milieux dirigeants de l’économie et de la politique, qui posent des questions qui finalement aboutissent à des recherches novatrices et à des discussions importantes.

«HENRY DUNANT ÉTAIT UN COLON. MAIS IL A FONDÉ LA CROIX-ROUGE! ». ENTRETIEN AVEC BOUDA ETEMAD

par Guillaume Fernandez et Kenza Wadimoff

Bouda Etemad est professeur honoraire de l'Université de Lausanne. Il s'intéresse à l'expansion coloniale de l'Europe et ses conséquences sur sa prospérité et la pauvreté des anciens pays colonisés.

Nous avons voulu aborder et approfondir avec Bouda Etemad, dans cet entretien, l'impérialisme que pratique la Suisse dans ses relations économiques et le rôle de l'aide humanitaire et de la neutralité comme outil de diplomatie et de stratégie commerciale²⁹.

UNE SUISSE HUMANITAIRE, MAIS STRATÈGE

Etemad relève l'importance, en tant que chercheur, de questionner les prises de parole des représentant-es de la Suisse officielle, notamment celles de l'ancienne Présidente de la Confédération,

●
²⁹ Voir en général sur cette thématique de la part de Bouda Etemad : Thomas David et Bouda Etemad (1998). « Un impérialisme suisse? Introduction. » *Traverse, Revue d'histoire* 98(2) : 7-27 ; Bouda Etemad (2012). *L'héritage ambigu de la colonisation. Économies, populations, sociétés*, Paris : Armand Colin; Bouda Etemad et Mathieu Humbert (2014). « La Suisse est-elle soluble dans sa “postcolonialité”? » *Revue suisse d'histoire* 64(2) : 279-291.

Doris Leuthard. En effet, dans une interview télévisée lors d'une visite diplomatique, en juillet 2017, au Bénin, elle clame avec soulagement et non sans une certaine fierté, la non-implication de la Suisse dans les différentes entreprises esclavagistes et coloniales³⁰. Pour Etemad la prise de parole de l'ancienne présidente de la Confédération n'est pas anodine. Il considère cet épisode comme révélateur du comportement de la Suisse officielle et de l'image qu'elle veut renvoyer au plan international :

Si vous voulez, ce n'est pas un hasard, ce n'est pas quelque chose qui lui a échappé, qui lui est venu comme ça parce qu'elle a eu une inspiration sur le moment [...] et cette déclaration est quelque chose qui a été tout à fait prévu, discuté avec ses conseillers. [...] Ce qu'elle dit d'abord il y a un motif.

La Suisse joue un double jeu : elle veut à la fois se placer en tant que porte-drapeau de la cause humanitaire, tout en maintenant et développant ses liens et ses entreprises économiques. Etemad prend l'exemple d'une recherche qui a été mandatée par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) dans le but d'établir le nombre de francs suisses en retour pour l'investissement d'un franc suisse à l'étranger dans l'aide humanitaire³¹ :

Et son mandat consistait à calculer combien rapportaient un franc que la Suisse donnait au titre de l'aide au développement. Je ne connais pas beaucoup de pays qui ont entrepris ce genre d'exercice. C'est très révélateur. C'est intéressant de connaître le résultat. Le résultat c'est que la Suisse en retire 3. Mais, il faut reconnaître qu'il faut donner 1, aussi pour en retirer 3.

³⁰ La déclaration de D. Leuthard est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=0gMgptOuLLO>, consulté le 20.03.2019.

³¹ Étude indépendante mandatée par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), *Retombée économique de l'aide publique au développement en Suisse*, conduite par l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel (IRENE) et l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), sous la direction de Milad Zarin et de Gilles Carbonnier, en 2014.

Etemad illustre ses propos en utilisant la figure de Henry Dunant qui est, selon lui, un exemple de l'incarnation de la posture de la Suisse : alors que Henry Dunant est un Suisse célèbre pour avoir fondé la Croix-Rouge et avoir eu un impact positif dans le domaine de l'aide humanitaire, il a été un colon en Algérie :

Henry Dunant était un colon. Il a acheté des terres en Algérie. Il était « greedy », il aimait l'argent. C'était un spéculateur. Mais il a fondé la Croix-Rouge !

La Suisse se sert de son aura humanitaire pour en tirer du profit.

« LA » SUISSE OU « DES » SUISSES : UN IMPÉRIALISME CAMOUFLÉ

Etemad met également en évidence la différence entre la Suisse officielle et les Suisses qui la composent. La Confédération helvétique n'a pas été explicitement impliquée dans la colonisation, contrairement à certain-es de ses citoyen-nés, qui ont effectivement participé à des événements coloniaux. Cette distinction ambiguë de « la » Suisse et « des » Suisses permet alors aux représentants politiques d'affirmer que la Suisse n'a pas pris part à la colonisation.

Etemad nuance cependant en prenant la position que la Suisse n'est pas seulement définie par ses décisions politiques, mais également par les comportements de ses citoyen-nés, qu'elle a permis. En ce sens, l'implication de la Suisse dans la colonisation devient réelle.

C'est-à-dire des familles suisses, des hommes ou des femmes, ou des entreprises suisses. Et si vous considérez les familles, des personnes privées, des entreprises, des institutions non publiques, non officielles alors oui, ce qui est aujourd'hui la Suisse a, par ses personnes, par ses citoyens, participé à la traite négrière, à l'esclavage et à la colonisation.

Il développe alors la notion d'impérialisme oblique³², à savoir un impérialisme camouflé, non officiel, discret et utile à certaines puissances :

Donc, l'impérialisme suisse c'est une façon d'avancer, mais de manière oblique. Vous ne venez pas devant le tribunal à visage découvert.

Il emprunte l'expression « génie des Suisses »³³ pour parler de cette capacité de la Suisse à expandre son économie en suivant le sillon creusé par d'autres puissances nationales qui en assument les coûts : la Suisse apporte des capitaux dans des lieux et moments stratégiques à des partenaires qui manquent de fonds. La stratégie sous-jacente de la Confédération à ces apports de capitaux est la diversification des investissements. Les entreprises coloniales, et esclavagistes, participent donc à cette diversification rentable.

Donc, la Suisse et les entreprises helvétiques ont toujours été très soucieuses de diversifier au maximum les marchés, les débouchés. Et les sources d'approvisionnements également. Ça donne une souplesse, une flexibilité extraordinaire.

Il conclut sur l'attitude de la Suisse dans le processus de décolonisation, qui reste dans la même lignée stratégique. Bouda Etemad met l'accent sur le rôle de médiateur que la Suisse a joué dans cette période. Le fait qu'elle n'était pas officiellement considérée comme une puissance coloniale lui a permis de prendre cette place. La période d'après-guerre et de décolonisation est alors devenue un nouveau potentiel stratégique autant diplomatique que

●
³² Pour la notion d'impérialisme voir Jean Ziegler (1979). *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*. Paris : Éditions du Seuil ; Roland Ruffieux (1983). *La Suisse des radicaux (1848-1914)*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Éditions Payot ; Thomas David et Bouda Etemad (1998). « Un impérialisme suisse? Introduction. » *Traverse, Revue d'histoire* 98(2) : 7-27.

³³ François Garçon (2018). *Le Génie des Suisses*, Paris : Éditions Tallandier.

commercial. La neutralité de la Suisse devient ainsi un outil pour développer et affirmer son image humanitaire.

Que ce soit à différentes périodes, au moment de l'esclavage, de la colonisation, de l'après-guerre et de la décolonisation où de nos jours, la stratégie diplomatique et économique de la Suisse reste la même : se servir de son aura humanitaire, renforcée par sa neutralité – surfaite – afin de développer ses intérêts économiques. Elle se sert de la distinction ambiguë de « La » Suisse et « des » Suisses pour justifier sa candeur. Malgré ses efforts, la Suisse reste, en somme, une puissance impérialiste.

Cette faculté de s'insérer, et ça c'est l'impérialisme, de s'insérer dans quelque chose en suivant les autres qui ouvrent. Et vous n'assumez pas les coûts de l'ouverture. Vous allez venir derrière et vous allez tenir un discours comme celui de Madame Leuthard. Vous allez dire : « Nous on est neutre, nous on est solidaire, nous on aide, nous on est humanitaire ».

« PEUT-IL Y AVOIR UN IMPÉRIALISME SUISSE EN L'ABSENCE DE POLITIQUE IMPÉRIALE ? » ENTRETIEN AVEC CLAUDE LUTZELSCHWAB

Par Guillaume Fernandez et Kenza Wadimoff

Claude Lutzelschwab est chargé de cours à l'Université de Neuchâtel et à Unidistance. Ses domaines de recherche de prédilection sont l'histoire économique et sociale internationale comparative ainsi que l'histoire du développement économique, notamment en lien avec l'histoire de la colonisation européenne.

L'entretien commence par un questionnement assez large sur ce que l'étude de cas de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, grande entreprise coloniale suisse établie en Algérie, peut nous dire de la politique générale suisse de l'époque concernant la colonisation. Claude Lutzelschwab nous l'avoue, il n'a pas cherché à répondre à cette question dans ses recherches sur la Compagnie genevoise³⁴. Il nous propose tout de même quelques pistes de réflexion :

Au fond, je pense qu'au milieu du XIX^e siècle, il n'y a pas de politique suisse qui puisse être qualifiée de politique impériale. Il n'y pas de ligne directrice pour les ressortissants suisses actifs dans des empires coloniaux. De la même façon, la Suisse n'a pas de politique définie relative



³⁴ Voir Claude Lutzelschwab (2006). *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956). Un cas de colonisation privée en Algérie*. Bern : Peter Lang.

à l'émigration de ses citoyens, la Suisse attend très tardivement, la fin des années 1880, pour intervenir au niveau national dans la question migratoire avec une loi sur les agences d'émigration. Mais jusque-là au niveau fédéral la Suisse s'abstient d'intervenir. Elle cherche dans le meilleur des cas à protéger ses citoyens. Au niveau cantonal ou communal, les politiques peuvent être différentes, interventionnistes, mais de manière ponctuelle.

En effet, au milieu du XIX^e siècle, il n'y a pas de volonté particulière ni de soutenir, ni de freiner des investissements de ce type-là au niveau de la Confédération suisse. Avec l'exemple de la Compagnie genevoise, nous sommes face à un réseau protestant qui joue des liens entre la France et la Suisse. Ce n'est pas tant la nationalité qui compte que le réseau, ce qui fait que l'on peut retrouver des représentant-es de la Suisse ou des Suisses dans certaines régions du monde. Selon Lutzelschwab, ce phénomène ne peut pas vraiment être relié à une politique de la Suisse.

Nous lui demandons s'il est possible ou non de parler d'un impérialisme suisse. En souriant, Claude Lutzelschwab change de perspective.

Tout au plus la question que je poserais est de savoir s'il peut y avoir un impérialisme suisse, en l'absence de politique impériale, même informelle ? [...] La Suisse ne se projette pas en tant que pays dans ces régions. [...] Il n'y a pas de politique impériale. On observe dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest des entreprises coloniales qui se mettent en place avant qu'il n'y ait véritablement une politique impériale. Mais à un moment donné l'État, ou le gouvernement de ce pays, reprend la main. C'est quelque chose qu'on n'observe jamais dans le cas de la Suisse, et c'est sa particularité.

Cela ne veut pas dire que des Suisses ne se retrouvent pas outre-mer³⁵. En effet, on retrouve des Suisses dans toute une série d'activités, dans différentes régions du monde et à des périodes différentes. Finalement, on retrouve la Suisse là où sont les grandes puissances coloniales, où sont présentes les grandes entreprises liées à l'impérialisme européen. On retrouve des exemples de participation de Suisses à la traite transatlantique ou dans des plantations dans les Amériques. Certain-es Suisses sont impliqué-es dans la colonisation en Asie du Sud-est ou au Congo belge par exemple.

Lutzelschwab reprend ensuite l'idée d'un impérialisme oblique notamment discutée par Bouda Etemad³⁶, ou le fait que la Suisse marche dans l'impérialisme des autres, pour illustrer ce que peuvent faire des Suisses à l'étranger. Encore une fois, il insiste sur le fait que le cas de la Compagnie genevoise n'est pas celui d'une entreprise qui émergerait de discussions ou d'une quelconque collaboration avec les autorités fédérales :

Clairement, je pense qu'il faut parler « de » Suisses. Même pas « des » Suisses mais « de » Suisses, de façon indéfinie. Dans le cas de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif et de son fondateur, il y a très peu de liens, pour ainsi dire aucun lien, avec la Confédération.

L'entreprise coloniale de la Compagnie genevoise peut donc se comprendre avant tout comme le résultat d'une initiative individuelle, s'appuyant sur des liens familiaux ou un lien affectif avec l'Algérie, l'initiative d'un homme qui arrive à convaincre d'autres individus de s'engager sur cette voie. Des initiatives individuelles de ce type sont de bons exemples des modalités de participation de la Suisse au fait colonial et ces modalités sont aussi éclairées en

●
³⁵ Marisa Fois (2018). « L'Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer (ASSAOM) Un héritage colonial? » *Revue Suisse d'histoire* 68(1) : 64-84.

³⁶ Voir Thomas David et Bouda Etemad (1998). « Un impérialisme suisse? Introduction. » *Traverse, Revue d'histoire* 98(2) : 7-27. Voir aussi l'entretien à Bouda Etemad dans ce Sociograph.

retour par la position économique de la Suisse dans le monde à partir du XIX^e et du XX^e siècle.

LE PROJET DE LA COMPAGNIE GENEVOISE DES COLONIES SUISSES DE SÉTIF

Parmi les initiatives individuelles, Lutzelschwab considère celle d'un dénommé Sautter, l'instigateur principal de la création de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif. Le père de François-Auguste Sautter a été le premier pasteur du consistoire à Alger au début de la période coloniale. D'après Lutzelschwab, Sautter aurait été très marqué par son adolescence en Algérie, et c'est donc dans un premier temps pour des motivations personnelles qu'il s'intéresse à l'Algérie. Sautter fait aussi partie des réseaux protestants européens qui facilitent les collaborations et les contacts entre les membres. Claude Lutzelschwab nous propose alors une courte synthèse de la création de la Compagnie genevoise :

Si on regarde la composition des fondateurs de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, on s'aperçoit que ce sont tous des individus qui résident à Genève et qui appartiennent au microcosme du patriciat genevois. En particulier, du patriciat genevois qui perd le pouvoir à Genève suite à la révolution radicale du milieu des années 1840. [...] Certains avaient été magistrats, ne le sont plus, et sont prêts à s'intéresser au projet de Sautter tourné vers l'Algérie.

Pour mieux nous expliquer la trajectoire de la Compagnie genevoise, Lutzelschwab nous propose de passer en revue les objectifs initiaux de la Compagnie.

Ce que l'on comprend, c'est que ses dirigeants souhaitent arriver tôt en Algérie – parce que le milieu du XIX^e siècle se situe encore au début de l'histoire de la colonisation de l'Algérie. Ils se disent que s'ils sont présents assez tôt dans une région d'Algérie encore peu colonisée, ils pourront

peut-être, dans un certain nombre d'activités, occuper une position dominante et gagner de l'argent.

Les dirigeants de la Compagnie genevoise formulent un projet de colonisation qui leur garantit de recevoir des terres, par le biais de la création de villages de colonisation et de leur peuplement par des colons suisses. La formule retenue est la suivante : la Compagnie reçoit une grande concession de terre (20'000 hectares), dont la moitié sera consacrée à la construction de dix villages – indépendants de la Compagnie et relevant de l'administration française – destinés à être peuplés de colons suisses. Pour chaque village construit et peuplé, la Compagnie doit recevoir 800 hectares de terre, soit 8'000 au total, si elle mène à bien son projet.

Entre 1853 à 1858, la Compagnie s'engage dans la construction des villages de colonisation, le recrutement des colons et le peuplement de ces villages. À l'époque, les colons potentiels sont présentés aux autorités françaises comme des « petits colons capitalistes » avec des moyens financiers importants. Au bout de ces cinq années, elle doit se rendre à l'évidence : elle peine à peupler ses villages.

Parallèlement, sur les terres qui reviennent à la Compagnie en récompense de la construction et du peuplement des villages de colonisation, celle-ci souhaite développer son propre projet colonial constitué en grande partie par le développement d'une exploitation agricole :

La Compagnie genevoise fait venir au milieu du XIX^e siècle des moissonneuses américaines qu'elle a vues dans les premières expositions universelles, notamment celle de Paris de 1855. Elle tente de développer une exploitation céréalière très moderne et se lance dans le commerce et la spéculation sur les grains. Elle entreprend aussi toute une série d'expériences en termes d'élevage : elle fait venir des vaches, des moutons et essaye de cultiver différentes variétés d'arbres fruitiers ou de cultures (cultures maraîchères, plantes industrielles, plantes fourragères, vignes, etc.). Globalement, et schématiquement, tout échoue.

L'exploitation agricole n'est pas rentable, principalement en raison des coûts de production qui sont trop élevés. En utilisant une main-d'œuvre européenne et du matériel supposé moderne sur des terres non adaptées, la Compagnie ne peut pas concurrencer les coûts de production des agriculteurs algériens.

Confrontée au « double échec » du projet de peuplement des villages de colonisation et du développement de ses propres activités, prise dans une impasse financière, elle essaye de faire jouer ses relations avec l'administration française afin d'obtenir tout de même une concession de terre conséquente en échange des efforts entrepris et des capitaux mobilisés :

La Compagnie genevoise se lance alors dans une sorte de politique de pression très forte sur l'administration française, en Algérie et à Paris. Elle joue toujours sur les deux registres. [...] En 1858, l'administration française accepte de lui céder 8'000 hectares comme si elle avait accompli ses tâches (construction et peuplement des villages de colonisation), et elle lui laisse les terres des villages qui n'ont pas été attribués. La Compagnie se retrouve à la tête d'une concession d'un peu plus de 12'000 hectares de terres.

À partir de ce moment, la Compagnie genevoise cesse toutes ses autres activités et se concentre sur l'agriculture et l'exploitation céréalière de ses terres. Malgré leur aridité, les terres de la Compagnie genevoise figurent probablement parmi les meilleures de la région.

LES RAISONS DE L'ÉCHEC DE LA COMPAGNIE

Pour comprendre l'ensemble des raisons de l'échec du projet initial de la Compagnie, il faut, d'une part, saisir pourquoi le peuplement n'a pas fonctionné et pourquoi les petits colons qui se sont installés sur ces terres n'ont pas réussi à travailler et vivre de l'exploitation agricole, et, d'autre part, comprendre les conditions auxquelles une grande compagnie capitaliste pouvait réussir dans l'agriculture en Algérie. Lutzelschwab nous explique que le projet

de peuplement en Algérie n'a pas fonctionné pour la Compagnie genevoise, mais que ce constat a été la règle durant la colonisation et non pas l'exception :

Au bout de cinq à six ans, au minimum la moitié des colons ont quitté leur lot de terre. Cet échec se poursuit dans les années qui suivent. À mon sens, cela renvoie à la question de fond suivante : pourquoi l'Algérie ne pouvait-elle pas être une colonie de peuplement ? Pour une raison simple : ce n'était pas un territoire vide d'hommes.

Il n'était pas possible de considérer la colonisation de l'Algérie comme celle de l'Amérique du Nord. D'un point de vue moral d'abord, massacrer ou expulser la population n'était pas dans le « cahier des charges ». Il y a surtout une réalité objective qui est la différence de densité démographique entre les deux régions. En effet, en Amérique du Nord, la densité de peuplement était au moment de la colonisation inférieure à un habitant par kilomètre carré. En Algérie, ce chiffre se situe entre dix et quinze personnes par kilomètre carré (si l'on fait abstraction du territoire du Sahara). Le peuplement colonial ne peut donc se faire qu'en prenant en compte la présence des populations indigènes. Un autre aspect qui explique pourquoi le peuplement a échoué concerne les coûts de production des agriculteurs suisses et français qui sont bien plus élevés que ceux des locaux, ce qui ne leur permettait pas de soutenir la concurrence. Finalement, la taille des lots de terre à disposition a aussi une importance capitale et l'on remarque que les colons qui ont réussi ont été ceux qui étaient propriétaires de plusieurs centaines d'hectares de terres, et qui faisaient exploiter leur terre par les paysans locaux.

En amont des difficultés ou impossibilités rencontrées sur le sol algérien, la Compagnie genevoise s'est retrouvée face à un autre problème : l'incapacité à faire émigrer en nombre des colons de la Suisse vers l'Algérie. D'un côté, elle n'a pas su rediriger le flux migratoire des Suisses qui partaient pour les Amériques. De l'autre, elle s'est elle-même limitée dans son projet, en s'engageant vis-à-vis de l'administration française à ne recruter que des colons en possession d'une somme minimum de 3'000 francs. Or les

candidat-es à l'émigration ne possédaient généralement pas une telle somme. Cet élément est particulièrement intéressant, car les propos de la Compagnie genevoise tenus aux autorités municipales suisses étaient différents, notamment dans le canton de Vaud ; la Compagnie leur avait affirmé pouvoir les aider à se « débarrasser des pauvres » en les faisant émigrer en Algérie.

LA DEUXIÈME VIE DE LA COMPAGNIE

Nous nous interrogeons sur la longévité de la Compagnie genevoise malgré ses déboires. Pour comprendre comment elle a pu perdurer si longtemps, Claude Lutzelschwab nous propose de nous intéresser à l'histoire agricole de la Compagnie. En effet, dès 1861, suite à ses nombreux revers, celle-ci s'est repliée sur la rente foncière et a donné ses terres en métayage ou en location à des cultivateurs indigènes et européens. Cette « seconde » histoire de la Compagnie s'étend de 1861 à 1956 et peut être découpée en trois grandes phases. La première phase, de 1861 au début des années 1890, voit se développer une exploitation extensive des terres. L'objectif principal est de redresser financièrement l'entreprise, sans engager de dépenses. Avec le temps, la Compagnie genevoise va progressivement chercher à influencer le cahier des charges de ses métayers en leur expliquant comment mener leurs cultures, dans le but d'augmenter les rendements. Malheureusement pour elle, la Compagnie genevoise n'a pas, à cette époque, de moyens de pression pour influencer le travail de ses métayers. Cette situation change rapidement dans la dernière décennie du XIX^e siècle :

La Compagnie genevoise va parvenir à imposer à ses métayers, qu'ils soient Européens ou Algériens musulmans, toute une série de façons culturelles plus complexes supposées permettre une élévation des rendements. Pourquoi y parvient-elle ? Elle y parvient parce que s'opère, dans la dernière décennie du XIX^e siècle en Algérie, un renversement des rapports de force entre les colons et la population algérienne musulmane sur les marchés de la terre et du travail.

La deuxième phase de l'histoire de la Compagnie genevoise est caractérisée par ce renversement des rapports de force qui débouche sur une intensification des cultures. Ce changement est dû au fait que sous la Troisième République, le transfert des terres vers le colonat augmente très fortement. Entre 1870 et le début du XX^e siècle, ce sont plusieurs centaines de milliers d'hectares de terres cultivables qui se retrouvent en mains européennes. Au même moment, la population algérienne musulmane voit sa croissance démographique augmenter fortement. On se retrouve donc dans une situation où les Algérien-nes musulman-es sont de plus en plus nombreux-ses, mais ont de moins en moins accès à la terre et à des exploitations agricoles. Dans ce contexte, la Compagnie genevoise dispose d'un moyen de pression pour modifier les pratiques agricoles de certains de ses métayers, augmenter le rendement de ses terres et donc leur rentabilité.

La troisième phase débute à partir de l'entre-deux-guerres, période durant laquelle la Compagnie va chercher à encourager ses métayers à mécaniser la production de céréales, notamment en achetant des moissonneuses pour les récoltes. La position de force de la Compagnie genevoise est bien établie, et elle peut se permettre de sélectionner les meilleurs métayers, ceux qui ont le plus de moyens financiers. La mécanisation d'une partie de l'exploitation a aussi des conséquences sur la qualité de vie des Algérien-nes musulman-es, qui se voient peu à peu remplacé-es par les machines pour réduire les coûts de production.

C'est donc tout ce processus et l'évolution de l'exploitation agricole qui nous permettent de comprendre comment la Compagnie genevoise de Sétif a réussi à subsister aussi longtemps.

Dès les années 1940, les dirigeants de la Compagnie genevoise cherchent à quitter l'Algérie et à vendre le domaine. En 1956, lorsque les autorités françaises décident d'exproprier les grands propriétaires terriens en Algérie, la Compagnie, au lieu de chercher à contester la décision comme d'autres entreprises, porte son attention sur le montant de l'indemnisation. En 1962, quand les sociétés européennes et les colons doivent quitter l'Algérie, ils perdent

tout, contrairement à la Compagnie genevoise qui a pu tirer parti de son expropriation par l'État français six ans plus tôt.

LA DIMENSION HUMAINE

Pour conclure cet entretien, nous nous intéressons aussi à la dimension humaine du projet de la Compagnie genevoise, notamment en ce qui concerne les relations entre les leaders locaux et les colons suisses en Algérie. Claude Lutzelschwab nous explique rapidement sa propre frustration sur ce sujet, notamment parce qu'il n'existe que très peu de traces de ces relations. D'après ce qu'il a découvert, le directeur de la Compagnie genevoise des premières années entretenait plutôt de bons rapports avec la population algérienne. À l'inverse, les colons suisses sont dépeints de manière assez négative. Ils sont présentés comme arrogants et l'administration française considère qu'ils ne sont pas assez travailleurs et qu'ils ne s'adaptent pas vraiment au milieu. Malheureusement, les informations sont assez limitées.

Après avoir fini ma thèse, quelques personnes ont pris contact avec moi, notamment le descendant d'un ancien directeur de la Compagnie genevoise – le directeur précisément qui a introduit les innovations agricoles de la dernière décennie du XIX^e siècle et qui a occupé cette fonction pendant plus de 20 ans, suivi par ses fils à cette fonction après lui. Il y a deux familles de directeur qui ont occupé la direction de la Compagnie, sur place, c'est-à-dire la direction de l'exploitation agricole, pendant presque toute la seconde histoire de la Compagnie. Eux, de toute évidence, étaient bien intégrés en Algérie, dans le sens où ils comprenaient bien le fonctionnement de la société et de l'économie algérienne. Cela ne nous dit cependant rien de leur comportement avec les gens au quotidien.

PARTIE II

PROPAGANDE ET STRATÉGIE

Image 3: Diavolezza



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

**FROM BERN WITH LOVE :
« LA FAÇON DE FAIRE SUISSE ».
ENTRETIEN AVEC RAPHAËLLE
RUPPEN COUTAZ**

par Margot Chauderna et Ana Quijano

Raphaëlle Ruppen Coutaz est enseignante et chercheuse au Département d'histoire de l'Université de Lausanne. Elle a réalisé une importante étude sur le rôle de la Société Suisse de Radiodiffusion (SSR) dans le rayonnement de la Suisse à l'étranger, ainsi que sur le rôle la Radio Suisse Internationale.

C'est lors d'une première recherche sur la SSR que Raphaëlle Ruppen Coutaz a déniché un pan de son histoire encore jamais étudié auparavant : le volet international des activités du service public audiovisuel suisse³⁷. À partir de là, elle s'est attaquée à combler cette lacune avec une recherche de plusieurs années qui s'est complétée avec la publication de son ouvrage : « La voix de la Suisse à l'étranger » en 2016³⁸. Dans son texte, Ruppen Coutaz retrace le

●
³⁷ Raphaëlle Ruppen Coutaz (2012). « Les ripostes de la SSR à la libéralisation du marché de l'audiovisuel: vers une redéfinition de son mandat de service public », dans Theo Mäusli, Andreas Steigmeier et François Vallotton (dir.), *La radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, Baden : Hier + Jetzt, pp. 89-124.

³⁸ Raphaëlle Ruppen Coutaz (2016). *La voix de la Suisse à l'étranger. Radio et relations culturelles internationales (1932-1949)*, Neuchâtel : Éditions Alphil. Voir

rôle de la radio nationale dans les relations internationales helvétiques.

La communication médiatique entre la Suisse et les populations suisses à l'étranger a toujours existé à travers la distribution des journaux. Avec l'essor de la radio, une nouvelle forme de communication a rendu possibles une efficacité et une rapidité dans les liens transcontinentaux. Ceci est particulièrement crucial en contexte de guerre, les liaisons postales étant alors interrompues. Ainsi, la radio offre une immatérialité qui lui permet d'atteindre un public large et lointain de façon rapide. Cet outil novateur est pris en main par la Confédération pour ses stratégies politiques vis-à-vis des communautés suisses à l'étranger, ainsi que les gouvernements des autres pays.

LA RADIO : ARME DE DIFFUSION POLITIQUE

Le 9 décembre 1938, un message dit de « défense nationale spirituelle »³⁹ du gouvernement suisse vient encadrer les activités de la radio suisse. C'est le point de départ d'une politique culturelle que la Suisse met en place pour à la fois se défendre des propagandes étrangères et affirmer la présence du pays et de ses valeurs dites particulières sur la scène internationale : le fédéralisme, la démocratie, la neutralité.

À travers ce message, on relève l'importance d'investir dans la radio à ondes courtes pour toucher à la fois les Suisses de l'étranger et un public plus large. C'est un souhait clair des autorités. Ce volet-là rentre aussi en résonance avec les vœux des responsables du service public audiovisuel suisse. Un groupe d'intérêt très présent, le Secrétariat des Suisses à l'étranger, sait se faire entendre

●
aussi Raphaëlle Ruppen Coutaz (2018). « Les voix de la Suisse à l'étranger pendant la seconde guerre mondiale », dans Alain Clavien et Nelly Valsangiacomo (dir.) *Politique, culture et radio dans le monde francophone*, Lausanne : Antipodes, pp. 31-43.

³⁹ Pour plus de précisions, voir le dictionnaire historique de la Suisse en ligne : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17426.php>.

auprès de la SSR et suit la mise en place des premières émissions. Ce Secrétariat va jouer un grand rôle dans l'idée de garder le lien avec les communautés de l'étranger⁴⁰. En outre, Pro Helvetia, l'Office National Suisse du Tourisme et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale ont aussi un intérêt à promouvoir la Suisse à l'étranger.

Le public visé par la Radio Suisse Internationale était prioritairement les Suisses de l'étranger. Cependant, pendant les années de guerre, une volonté de faire rayonner le pays à l'étranger prévaut. Cette envie d'orienter l'opinion publique favorablement correspond à une prise de conscience plus générale par rapport à l'importance de l'opinion publique dans les relations internationales.

Mais qui écoutait réellement cette radio? À la nécessité d'obtenir un récepteur qui puisse capter les ondes courtes s'ajoutent des problèmes d'interférence, plus forts encore dans des contextes de guerre. À travers les lettres d'auditrices et d'auditeurs, on peut retracer les réactions du public. Ces opinions étaient utilisées par les responsables de la SSR et de la Radio Internationale pour justifier leurs programmes auprès de la Confédération. Ce qui explique qu'essentiellement des lettres positives ont été conservées dans les archives. Surtout les représentants suisses à l'étranger et les personnalités officielles des autres pays accordaient de l'attention à cette radio. Toutefois, en dehors des fonctionnaires gouvernementaux, on peut estimer un petit nombre d'auditrices et d'auditeurs réguliers et fidèles.

Les Helvètes de l'étranger – le corps diplomatique non officiel – étaient à la fois des sujets de fierté et considérés comme de légers traîtres pour avoir quitté le territoire national. Pour la SSR et le Secrétariat des Suisses à l'étranger, il était vital que ces personnes ne soient pas perdues, qu'elles puissent continuer à servir à la Confédération, et éventuellement, rentrer. Le message mis en avant pouvait varier à tout moment, principalement selon les conditions économiques en Suisse. Dans les années de l'entre-deux-guerres,

●
⁴⁰ Voir entretien avec Sarah Mastantuoni.

pendant les crises, il y eut un mandat donné au Secrétariat des Suisses à l'étranger afin d'assurer que les expatriés ne reviennent pas, car qu'il n'y avait pas de travail.

La relation était relativement tendue parfois entre les expatriés et la partie d'origine. Contrairement à l'image qui est transmise dans les émissions de radio, où les Suisses de l'étranger incarnent la réussite ailleurs. Dans les faits, la Confédération « utilise » ses citoyens sans vraiment les soutenir. On sent également une forme de crainte de la part des autorités de voir tout d'un coup ces Suisses de l'étranger se nazifier pendant la guerre.

La communauté de Suisses à l'étranger se développa dans l'échange des expériences internationales variées et la mémoire nostalgique commune. Les traditions autour des radios internationales étaient assez similaires dans tous les pays ; les célébrations des fêtes nationales autour de l'appareil de radio constituent une partie importante de ces mœurs. En plus de l'échange par courrier au sein des radios internationales, on trouve aussi des correspondances orales, car les auditeurs et auditrices avaient parfois la possibilité de s'exprimer à l'antenne.

Ce qui est particulièrement frappant, c'est l'histoire des permissionnaires américains en villégiature en Suisse pendant l'après-guerre à qui on donnait du temps d'antenne pour s'adresser à leur famille aux États-Unis. C'était vraiment des propos du type : « Ah, l'accueil est extraordinaire, les gens sont d'une gentillesse, et la Suisse est un pays magnifique, venez-y en vacances ». Dans ce type de propagande, tout se mêle : le côté diplomatique comme le côté économique et touristique. Ensuite, on a aussi les lettres d'auditeurs de familles très touchées parce que c'est parfois la première fois qu'ils entendent la voix de leur parent parti à l'étranger. Il y a un côté émotionnel assez fort.

La question de la neutralité du médium radiophonique se pose. Dans l'après-guerre, le système médiatique suisse se disait neutre, or sa forme d'indépendance n'était que formelle. Les programmes radiophoniques n'étaient pas subventionnés directement par le

gouvernement, mais ils recevaient une redevance versée par les auditeurs. Pourtant, on observe des relations étroites entre la direction de la SSR et le Conseiller fédéral en charge des affaires étrangères. De plus, les intervenants étaient triés sur le volet afin de représenter la ligne officielle du Conseil Fédéral. La radio était vraiment un canal diplomatique informel.

La « façon de faire suisse », c'est de présenter les voix des différents gouvernements dans les chroniques d'information. On ne prend pas parti, mais on dit: « Voilà la position sur cette question de telle nation, voilà la position de tel autre belligérant ». En agissant comme ça, on fait le jeu des propagandes gouvernementales. Ça permet à la Suisse de ne pas se positionner directement. Il y avait cette envie de montrer que la Suisse ne faisait pas de propagande, mais dans les faits, évidemment, ce n'est pas le cas. La Suisse était bel et bien engagée dans la guerre des ondes.

LA SUISSE VS LES SUISSES

À vrai dire, cette radio n'a jamais connu de vraie popularité parmi la population suisse. Nous-mêmes n'en avons jamais entendu parler. Cela s'explique en partie par le fait qu'une radio d'ondes courtes ne peut être écoutée qu'à une distance minimale de 500 km de l'émetteur. Ses programmes ne sont donc quasiment pas audibles sur le territoire suisse. De plus, elle n'a jamais joui d'une grande couverture publicitaire de la part de la Confédération.

Il faut attendre les années 1950 pour voir paraître les premiers articles qui « avouent » que la Confédération fait quelque chose pour la Suisse à l'étranger. Parce que jusque-là il y avait une forme de discrétion : comment expliquer qu'on fasse une forme de propagande à l'étranger alors qu'on se présente comme étant un État neutre? C'est la question de gérer ça de manière assez discrète.

Puisque les personnes habitant en Suisse ne pouvaient pas écouter ce qui était dit sur la Radio Internationale, elles ne pouvaient pas donner leur avis sur les contenus. La programmation

était très aseptisée ; les sujets en vigueur étaient de type anecdotique : description de l'état des vignes ou annonce du décès d'anciens Conseillers fédéraux. Le contrôle étatique sur les émissions restait très fort. Des censures préventives étaient appliquées. Il faut aussi distinguer ce qui était diffusé sur le plan international par le biais des ondes courtes de ce qui était émis via les ondes moyennes en Suisse et dans les pays limitrophes.

Aujourd'hui, Swissinfo (SWI)⁴¹ a remplacé la Radio Suisse Internationale et continue sa mission de relier les Suisses de l'étranger à leur mère patrie. Tout au long de son histoire, la SSR est restée une société privée qui remplit un mandat de service public. Cela signifie que le Conseil Fédéral donne une autorisation à la SSR pour fonctionner : une concession. Dans un contexte de guerre, cela induit une certaine responsabilité. Cela explique pourquoi cette radio était rattachée directement à la Direction générale à Berne. Certains diront que cela révèle un asservissement aux autorités.

Par le biais de sa radio internationale, la SSR fournit un certain nombre de programmes diffusant une image d'Épinal de la Suisse à l'étranger, une image utile aux milieux d'affaires. Cela aidera à asseoir une bonne réputation et, par conséquent, à développer le tourisme, les entreprises, les industries, la confiance des consommatrices et des consommateurs.

RÉFLEXIVITÉ COLONIALE : DES COMPTES À RENDRE ?

À partir des années 1960, la Confédération va donner de l'argent pour aider les pays en voie de développement. La zone cible prioritaire était l'Afrique du Nord. Dans ce financement, la radio va jouer un rôle particulier : en tant que représentantes d'un pays non colonisateur, les émissions suisses obtiennent une légitimité

●
⁴¹ swissinfo.ch, anciennement Radio Suisse Internationale, est une plateforme en dix langues qui traite de l'actualité suisse via des articles écrits, des photos et des fichiers audio et vidéo.

plus large. Cette position est fortement instrumentalisée par l'État helvétique. Ceci est un autre cas de neutralité apparente servant à promouvoir une idée spécifique⁴². Dans le cas du Maghreb, l'objectif visé est d'éviter le communisme et la soviétisation. N'ayant pourtant jamais voulu jusqu'alors soutenir la Radio Internationale, la Confédération débloque dès lors environ 600'000 francs par année pour financer les programmes à ondes courtes à destination des pays en voie de développement.

La logique marchande qui détermine les décisions sociopolitiques des différents organes de la Confédération tels que la SSR semble déresponsabiliser la Suisse des effets qu'elle produit. Puisque chacun agit selon ses intérêts, il n'y a pas de stratégie nationale. Les propagandes diffusées dans la Radio Internationale rappelaient sans cesse le particularisme suisse : le fameux Sonderfall helvétique. Cet aspect mythique de la vision suisse imprègne la programmation de la SSR, et sert à cacher les manœuvres politiques.

J'adhère totalement à l'idée d'une dette coloniale parce que la Suisse était totalement baignée, sur le plan culturel, par une vision de supériorité de la race blanche. On n'avait pas une vision différente que celle de nos voisins. Notre pays n'est pas un îlot au centre de l'Europe qui aurait eu une attitude complètement différente des autres.

La promotion idéologique autour des valeurs suisses, la *Swissness*, était une arme puissante contre les organisations de gauche qui se mobilisaient dans ces pays. La démocratie libérale des pays coloniaux était fortement refusée, mais ces mêmes concepts, vêtus d'edelweiss, avaient plus de possibilités de percer au sein des sociétés d'Afrique du Nord. Avec cette propagande, les investisseurs suisses étaient plus amicalement reçus. Dans les années 1960, la culture et l'économie allaient de pair. Mais la question se posait alors: quelle culture?

●
⁴² Voir Thomas David et Bouda Etemad (1998). « Un impérialisme suisse? Introduction. » *Traverse, Revue d'histoire* 98(2) : 7-27.

C'est toujours difficile d'évaluer l'impact d'un média, surtout un média qui avait peu de moyens, mais en tout cas c'est le reflet total de cette politique-là. On voit les acteurs, à l'interne, se demander: « Est-ce qu'on va diffuser que du yodel? Ou pas? Parce qu'il faut qu'on montre qu'on est moderne, qu'on a une production contemporaine intéressante ».

Ruppen Coutaz termine son article « Les voix de la Suisse à l'étranger pendant la Seconde Guerre mondiale » en disant que « [...] la défense nationale spirituelle continuera d'imposer une chape de plomb sur l'opinion publique, empêchant pendant longtemps toute réflexion critique sur l'attitude du pays et de ses intellectuels pendant le conflit »⁴³. Nous nous demandons donc si une attitude réflexive a été adoptée depuis lors.

On constate une vraie lacune de réflexivité vis-à-vis de l'histoire suisse, tant dans le monde académique que politique. Pour une historienne, connaître ses bases est impératif pour pouvoir construire son avenir. C'est pourquoi ce travail de mémoire doit être réalisé et diffusé. Malheureusement, pour le moment, les travaux effectués sur le sujet (Commission Bergier) restent cantonnés à la sphère de la recherche historique. La prochaine étape consisterait en une vraie transmission de ce regard critique.

L'année passée, j'ai donné un enseignement nommé « La Suisse dans la guerre froide » et on a abordé des sujets un peu délicats de cette période-là. On est revenus sur l'affaire des fonds juifs en déshérence et les étudiant-es n'avaient que très peu de connaissances sur ces thématiques-là. Cela montre que, manifestement, il n'y a pas une intégration de ces sujets dans l'enseignement. C'est qu'à partir des années 1980 qu'on a vraiment fait une remise en question, on commence à réfléchir à l'attitude de la Suisse pendant la guerre et par rapport à la colonisation.

●
⁴³ Raphaëlle Ruppen Coutaz (2018). « Les voix de la Suisse à l'étranger pendant la seconde guerre mondiale », cit., p. 43.

Cette réflexion a été menée mais n'a pas toujours été entendue. Le travail reste à faire.

« LES MAUVAIS NEUTRES ». ENTRETIEN AVEC SABINA WIDMER

par Aline Boeuf et Orlane Moynat

Sabina Widmer est affiliée à Institut d'études politiques, historiques et internationales (IEPHI) de l'Université de Lausanne. Elle mène des recherches sur la politique extérieure de la Suisse durant la Guerre froide.

LA GUERRE FROIDE ET LA POLITIQUE EXTÉRIEURE SUISSE

La recherche de Sabina Widmer s'est concentrée sur le rôle de la neutralité suisse dans le cadre de sa politique extérieure, particulièrement dans le contexte de la Guerre froide⁴⁴. En lien avec ce domaine de recherche, nous avons profité de cet échange pour l'interroger sur des notions telles que la solidarité, l'aide humanitaire⁴⁵, les intérêts économiques, la diplomatie et le racisme. On se concentre d'abord sur un de ses terrains, le Mozambique. On



⁴⁴ Voir Sabina Widmer (2018). « Neutrality challenged in a cold war conflict : Switzerland, the International Committee of the Red Cross, and the Angolan War. » *Cold War History* 18(2) : 203-220.

⁴⁵ Voir Marc Perrenoud (2010). « Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement. » *Revue internationale de politique de développement, Dossier | Afrique : 50 ans d'indépendance* : 1-96.

aimerait savoir si la Suisse orientait sa politique extérieure en Afrique en fonction des impératifs de la Guerre froide⁴⁶. Sa réponse confirme notre intuition : la Suisse agissait dans une logique économique.

J'ai pu constater durant mes recherches aussi sur les autres pays africains que la politique extérieure du gouvernement suisse est principalement pragmatique. Il s'agit de défendre les intérêts directs, surtout économiques, et des intérêts qui concernent un peu tout le bloc de l'Ouest – dont la Suisse faisait indirectement partie – qui étaient plutôt délégués vers les super puissances. J'ai vraiment trouvé des citations d'archives qui disent que l'endiguement du communisme est l'affaire des États-Unis et des anciennes puissances coloniales, même si bien sûr tout effort d'autres pays était extrêmement bienvenu.

Selon ses recherches sur le Mozambique, l'endiguement du communisme a servi à justifier les politiques suisses. Elle nous explique en partant de ce cas qu'il y a deux facteurs qui justifient la politique extérieure suisse : tout d'abord la volonté de profiter économiquement du départ de la puissance coloniale portugaise et de protéger les investissements financiers suisses dans ce pays même s'ils ne sont pas très conséquents par rapport aux intérêts dans d'autres pays. Ensuite, c'est le facteur le plus important, il y a la volonté d'améliorer l'image suisse, de contrebalancer les relations extrêmement étroites, les relations économiques et politiques que le gouvernement et les dirigeants des cercles économiques suisses ont eues avec l'Afrique du Sud⁴⁷. D'après ses recherches, Widmer explique que les relations avec l'Afrique du Sud sont extrêmement

●
⁴⁶ Voir Sandra Bott, Jussi M. Hanhimäki, Janick Marina Schaufelbuehl, Marco Wyss (2015). « Introduction. Le rôle international de la Suisse dans la Guerre froide globale : un équilibre précaire. » *Relations internationales*, 3(163): 3-14.

⁴⁷ Voir Sandra Bott (2005). « Origines et développement de la politique helvétique des prêts en faveur de l'Afrique du Sud, 1945-1960 », dans Bott, Sandra, David, Thomas, Lützel Schwab, Claude, Schaufelbuehl, Janick Marina (éds.), *Suisse-Afrique (18e-20e siècles) : De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT Verlag, pp. 107-124.

importantes aussi pour la politique du gouvernement suisse dans le reste de l'Afrique subsaharienne, certainement à la fin des années 1960 et durant les années 1970, car c'est à partir de ce moment que l'image de la Suisse commence à souffrir de cette perception d'un pays dont les dirigeants sont alliés avec des puissances racistes, qui exploitent la majorité, la population noire en Afrique du Sud, mais aussi qui commerce, qui investit dans les colonies portugaises.

Donc au Mozambique, le gouvernement suisse a besoin de montrer qu'il n'est pas raciste, qu'il est intéressé aussi par un gouvernement noir, du Front de Libération du Mozambique (FRELIMO)⁴⁸. Les relations Nord-Sud, les questions de colonisation, de racisme, dans ce contexte, sont plus importantes que les tensions Est-Ouest selon Widmer. En même temps qu'elle entretenait des relations diplomatiques avec le Portugal, la Suisse essayait en effet également de se rapprocher du mouvement de libération. Durant la période coloniale (avant avril 1974), le gouvernement suisse privilégie les relations avec la puissance coloniale. Dès que Lisbonne accepte l'indépendance des colonies africaines (été 1974), Berne cherche à se rapprocher du FRELIMO. On peut alors se questionner sur la place de la neutralité tant prônée par la diplomatie Suisse, et si l'aide humanitaire est vraiment compatible avec cette notion.

C'est un lien très compliqué. Tout d'abord, je ne pense pas qu'aide humanitaire et neutralité soient incompatibles. Ce que je pense par contre c'est qu'il faut arrêter avec l'idée de l'aide humanitaire soit non-politique, n'ait pas de but politique, que la politique suisse d'aide au développement ou humanitaire suisse soit purement humanitaire pour le bien-être des populations africaines ou dans d'autres pays en voie de développement et qu'elle ne serait jamais influencée par des considérations politiques. En ce



⁴⁸ Le FRELIMO est un parti politique créé lors de la guerre d'indépendance en 1962.

qui concerne la neutralité, c'est une maxime extrêmement floue.

Le principe de neutralité est défini dans le droit international mais se situe uniquement dans des temps de guerre. En cas de guerre, un pays neutre ne doit pas participer directement au conflit, sauf s'il est attaqué. Il doit traiter les différentes parties du conflit de manière égale. Il s'agit de la seule base légale encadrant la notion de neutralité. On peut donc se demander : que se passe-t-il pour la neutralité en temps de paix ? Dans ce cas, on parle alors de la politique de neutralité. Pour un pays qui se permet de se définir comme neutre permanent, il faut éviter toute action ou toute politique qui pourrait compromettre la neutralité en cas de guerre. Il faut donc ne pas participer à des alliances militaires, par exemple durant la Guerre froide, la Suisse n'a jamais adhéré à l'OTAN.

On peut sans difficulté s'accorder que la neutralité est une notion qui reste assez souple. Deux principes sont importants pour la neutralité : crédibilité et respectabilité. L'appréciation des autres acteurs sur la scène internationale est extrêmement importante. Il faut donc être crédible en tant que neutre et il faut que cette neutralité soit respectable, que le pays n'apparaisse pas comme « profiteur » d'un conflit. Par exemple, après la Seconde Guerre mondiale, grâce à ces relations, la neutralité suisse était fortement compromise.

La Suède par exemple a mené une politique de neutralité complètement différente. La neutralité suisse était basée sur la non-ingérence dans des affaires internes d'un pays tiers : la colonisation étant considérée comme une affaire interne des puissances coloniales, il ne fallait certainement pas se prononcer sur le colonialisme, car dans le cas du Mozambique, il s'agissait d'une affaire portugaise. La Suède n'a pas mené la même politique : elle a soutenu les mouvements de libération en Afrique subsaharienne, diplomatiquement mais aussi par l'aide humanitaire. Elle a également envoyé des médecins, a collaboré pour créer des écoles dans des zones libérées. Pour la Suède, le lien entre neutralité et aide

humanitaire était différent. De fait, l'image des deux nations en tant que pays neutres était tout à fait différente.

Surtout en Afrique subsaharienne, de la part des pays africains, des leaders nationalistes, il y avait les bons neutres, les Suédois, et les mauvais neutres ou « pas tellement neutres », qui étaient les Suisses. Cela a vraiment posé un problème pour les autorités suisses dans le début des années 1970.

La solidarité fait partie de la neutralité dans la conception suisse. À la fin des années 1940, à cause de l'image ternie de la neutralité après la Seconde Guerre mondiale, le conseiller fédéral Max Petitpierre⁴⁹ a introduit cette notion de neutralité et de solidarité pour montrer justement que la neutralité n'est pas seulement le fait de ne pas s'occuper de ce qui se passe tout autour, mais représente bien une participation à la reconstruction de l'Europe après la Deuxième Guerre mondiale puis, dans le cadre de la décolonisation, aux frais liés au sous-développement des anciennes colonies.

Par le biais de la solidarité et de l'aide au développement, humanitaire, on peut montrer aux autres pays qu'on fait des efforts et que la neutralité peut être quelque chose de positif. Est-ce qu'elle est plus forte que la neutralité ? Elle peut renforcer la crédibilité et la respectabilité de la neutralité. Dans le contexte Nord-Sud, concernant de la neutralité dans des pays des anciennes colonies, la solidarité peut être plus importante. Parce que pour ces pays-là, la neutralité n'est pas en soi une valeur positive.

La neutralité a été développée dans un cadre européen mais n'est pas très adaptée pour servir de base à une politique Nord-Sud, en Afrique plus précisément. Le soutien pratique compte donc l'aide humanitaire et au développement. Dans ces pays,

●
⁴⁹ Conseiller fédéral de 1945 à 1961, Max Petitpierre est connu pour son engagement dans la politique internationale et une « neutralité active ». Il présida, entre autre, la conférence menant aux conventions de Genève sur la protection des victimes de guerre.

d'Afrique et surtout au Mozambique, le mouvement de libération, le FRELIMO, était un acteur international important à la fin des guerres d'indépendance, avec lequel la Suisse souhaitait à tout prix garder de bonnes relations, connaissant quelques réticences.

Ses membres [du FRELIMO] ont clairement dit que la Suisse n'était pas un pays neutre, qu'elle pratiquait une neutralité abstentionniste : une alliance avec le Portugal, cachée derrière un rideau de neutralité. Les dirigeants du mouvement de libération critiquent le refus de Berne de se positionner durant la guerre d'indépendance.

On peut se demander si l'intérêt de la Suisse dans son action au Mozambique a une visée symbolique ou économique. Dans ce cas, ce ne sont pas les intérêts économiques directs qui sont importants, car bien qu'il y eu des investissements au Mozambique, le pays reste assez peu important pour l'économie suisse. Il s'agit donc ici d'une volonté d'améliorer son image auprès d'un gouvernement nouvellement indépendant pesant dans la balance de la diplomatie régionale. Derrière cette préoccupation de l'image se cachent des intérêts économiques extrêmement importants dans le reste de l'Afrique du Sud en général. Le gouvernement suisse veut à tout prix éviter de rompre ses relations avec l'Afrique du Sud.

Dans ce contexte-là, établir des relations diplomatiques avec le Mozambique coûte peu. Il n'y a pas vraiment de risque lié, sauf que les nouveaux dirigeants sont considérés comme alliés à l'Union soviétique. Dans le pragmatisme du gouvernement suisse, on peut faire du commerce avec des communistes, pour simplifier. C'est beaucoup moins grave que le risque de perdre le rôle économique en Afrique du Sud.

DÉCOLONISATION ET RÉPARATIONS

Lorsque l'on aborde le sujet de la responsabilité suisse dans la colonisation et des réparations, Widmer nous rappelle le rôle particulier de la Suisse dans ce processus de colonisation.

La réparation est une question très importante qui renvoie à la question de la responsabilité des pays du Nord pour le sous-développement encore actuel au Sud, de ce rôle d'exploitation passée sur les problèmes de développement d'aujourd'hui. D'abord cette question de la culpabilité et après la Suisse. Qui est la Suisse ?

Le rôle de la Suisse dans la colonisation est tout à fait particulier. L'État suisse, n'existant officiellement que depuis 1848, n'a jamais été une puissance coloniale officielle, mais beaucoup de ses citoyen·nes sont parti·es dans des régions colonisées, et ont de fait participé à l'exploitation coloniale⁵⁰. Aussi, l'économie de la Suisse a toujours été fortement orientée vers l'outre-mer, vers les pays du Sud dirigés par les grandes puissances coloniales connues. Depuis les années 1990, la question de la réparation et de la responsabilité des États dans la colonisation se pose sérieusement, notamment en Suisse. Les études réalisées par des historiens et historiennes sur le sujet montrent que la Suisse est effectivement liée à la colonisation par les activités de Suisses et Suissesses à l'époque, qui ont participé à l'exploitation des populations de pays d'outre-mer, profité de l'expansion coloniale, en bref, contribué à la colonisation.

Il y a assez peu de sensibilité pour ce genre de questions en Suisse. Beaucoup de gens, y compris des membres de l'administration fédérale aujourd'hui, restent convaincus que la Suisse n'a rien à voir avec le colonialisme, parce que l'État suisse n'a jamais eu de colonie. Il y a tellement peu de sens de responsabilité qu'on peut encore moins parler d'un sentiment de culpabilité. L'aide au développement

●
⁵⁰ Voir Antoine Fleury (2002). « Politique étrangère et colonies suisses », dans Arlettaz, Gérald (eds.) *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert* = *Les Suisses de l'étranger au XX^{ème} siècle. Reihe Studien und Quellen* = *Études et sources*. Bern: P. Haupt, pp. 15-33.

suisse n'est pas et n'était certainement pas, lors de sa création, motivée par une volonté de compenser pour des activités passées qui étaient jugées incorrectes, voire criminelles.

On s'aperçoit que l'aide au développement, loin d'être une forme de réparation pour combler un fort sentiment de culpabilité, a plutôt pour but d'améliorer la réputation du pays : améliorer l'image de la neutralité, de la solidarité suisse. D'autre part, c'est un bon moyen de faire valoir son pouvoir face au bloc de l'Ouest : en participant au développement du Tiers-monde, la Suisse montre au bloc ennemi, mais aussi aux alliés occidentaux, qu'elle est prête à assumer les frais du développement. Enfin, les intérêts économiques : par le biais de l'aide au développement, le pays s'assure des bonnes relations avec des pays en développement, et se laisse la possibilité future de rejoindre de nouveaux marchés⁵¹.

LA NEUTRALITÉ : UN CONCEPT RÉALISTE, IDÉALISTE OU UN PEU HYPOCRITE ?

Encore une fois une question extrêmement importante : comment finalement juger cette politique de neutralité suisse ? Je dirais avant tout que la neutralité est un concept extrêmement flexible, qui est appliqué de manière très sélective pour finalement défendre la politique que le gouvernement suisse veut mener.

Parlons alors d'une neutralité adaptée, adaptée autour de certaines actions politiques plutôt que d'une neutralité qui servirait d'inspiration pour la politique extérieure suisse. L'interprétation qu'en fait chaque acteur lui confère beaucoup de significations,

●
⁵¹ Voir Thomas David et Bouda Etemad (1996). « L'expansion économique de la Suisse en outre-mer (XIXe-XXe siècles): un état de la question. » *Revue suisse d'histoire* 46 : 226-231.

différentes selon la situation et le contexte⁵². Pour Widmer, tous les agents impliqués dans la formation de la politique extérieure suisse utilisent la neutralité pour justifier leurs propos et leurs actions.

●
⁵² Sabina Widmer (2015). « D'une « neutralité abstentionniste » à une solidarité instrumentalisée : l'établissement de relations diplomatiques entre la Suisse et le Mozambique. » *Relations internationales* (3)163 : 81-94.

PARTIE III
LA MÉMOIRE ET L'OUBLI.
AMNÉSIES COLONIALES

Image 4: Drapeau suisse - Diavolezza



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

« LA COLONISATION EN ALGÉRIE ÉTAIT SANGLANTE ».

ENTRETIEN AVEC NICOLAS BANCEL

*par Yana Megbayowo et
Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla*

Nicolas Bancel est professeur ordinaire d'histoire contemporaine à l'Institut des sciences du sport (ISSUL) de l'Université de Lausanne. Ses principaux axes de recherche s'articulent autour de l'histoire coloniale, post-coloniale et de l'histoire du sport.

Les recherches actuelles de Nicolas Bancel portent sur plusieurs thématiques : les décolonisations – à travers une histoire culturelle comparée des décolonisations entre le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Rwanda et l'Ouganda – les liens entre sexe, race et colonie, et les exhibitions ethniques. Finalement, il s'est intéressé au concept de race⁵³.

Son cursus universitaire l'a amené à s'intéresser à l'Afrique. Lorsqu'il était en thèse, Nicolas Bancel a suivi des séminaires avec des intervenants extérieurs, comme il le fait actuellement avec nous. Bancel et ses collègues travaillaient sur des thèmes extrêmement différents : la décolonisation de l'Afrique occidentale française, la presse française et la colonisation des années 1930,

●
⁵³ Voir Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas (2014). *L'invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris : La Découverte.

l'histoire économique du Sénégal. Il fallait trouver un sujet neuf sur lequel ils puissent travailler en collaboration. Ils se sont mis d'accord pour analyser un journal, *L'Illustration*⁵⁴, de la classe moyenne, tiré entre 200'000 et 500'000 exemplaires. Le but était de comprendre quelle était l'évolution du discours colonial et quelles étaient les représentations de la colonisation.

On avait décidé de partir de la grande poussée expansionniste coloniale française entre 1880 et 1913 pour voir comment le journal a évolué. En fait on s'est aperçu en travaillant sur ce journal que la scène coloniale s'élargissait au fur et à mesure des avancées de la colonisation française, que les surfaces éditoriales prenaient de plus en plus d'importance, et que les représentations aussi qui étaient là aussi croissaient et changeaient. Cela nous a intrigués parce qu'à l'époque il n'y avait rien sur les effets de la colonisation en France, on avait un Département d'histoire de l'Afrique, à la Sorbonne, [...] mais on pouvait travailler sur l'Afrique précoloniale ou l'Afrique contemporaine. Aucun département d'histoire coloniale n'existait en France à cette époque et ça n'existe toujours pas d'ailleurs. Le seul travail sur le thème était celui d'un professeur de Sciences Politiques, Raoul Girardet⁵⁵ – favorable à l'Algérie française – qui a publié un bouquin titré *L'idée coloniale en France*.

De cette façon, ils étaient incités à aller plus loin et à élargir la perspective en analysant un certain nombre de quotidiens français, entre 1880 et 1939. Ils s'étaient aperçus qu'effectivement, cette idée coloniale et ces représentations coloniales avaient une importance de plus en plus grande en parallèle de celle qui avait été découverte dans *L'Illustration*. Cela est devenu pour eux un programme chronophage, qui l'a amené à élargir un support iconographique en particulier les cartes postales, les affiches, les films.

⁵⁴ *L'Illustration*, premier journal illustré français à partir de 1843, devient le premier magazine au monde dès 1906 et est distribué dans plus de 150 pays.

⁵⁵ Raoul Girardet (1972). *L'Idée coloniale 1871-1962*, Paris : La Table ronde.

J'ai commencé à travailler sur l'histoire des décolonisations de l'Afrique occidentale française. Je suis parti d'une idée qui était alors assez répandue : la décolonisation est le produit de la lutte des mouvements anticolonialistes.

Il découvre que la colonisation française est assise et est adossée sur un apartheid. Un apartheid à la fois politique, social et économique. Bancel explique comment plusieurs pays tels que le Congo et le Sénégal ne voulaient pas la décolonisation et avaient hésité longtemps. Il poursuit en mettant l'accent sur les négociations à la fin des années 1950.

J'ai une anecdote assez extraordinaire d'un ancien gouverneur que j'ai interviewé. Ce dernier explique justement qu'il est allé voir Paul Biya en 1959, et De Gaulle a décidé de décoloniser. Mais le gouvernement général ne le sait pas, puisqu'à la fin de 1959, étant dans une négociation les états doivent décider s'ils restent dans la communauté ou s'ils sortent et deviennent indépendants. Paul Biya veut absolument rester dans la communauté et demeurer français quitte à devenir un département avec l'existence des mouvements indépendantistes. La Guinée en 1958 déclare son indépendance après le référendum. Le Mali aussi est en rupture avec la France, mais dans la plupart des autres pays colonisés d'Afrique subsaharienne, ce lien organique va rester extrêmement puissant y compris après les indépendances.

DÉCOLONISATIONS ASYMÉTRIQUES

Du point de vue de Bancel, la décolonisation est forcément un terme polysémique : il n'y a pas *une* décolonisation. Si on prend l'Afrique du Nord on a un exemple intéressant. L'Algérie d'un côté, le Maroc et la Tunisie de l'autre, sont des décolonisations très asymétriques.

L'Algérie a toujours été présentée comme la perle de l'Empire français. La propagande coloniale sur l'Afrique du Nord est très concentrée sur l'Algérie.

Quand vous regardez les choses concrètement, qu'est-ce qui se passe en Algérie ? Vous avez une population européenne qui est très importante : 800'000 Européens. Au Maroc et en Tunisie, vous avez seulement une dizaine de milliers de colons.

De ce point de vue, on peut dire qu'on fait face à deux colonisations qui ne sont pas organisées de la même manière, en tout cas qui n'ont pas les mêmes caractéristiques du point de vue sociologique ou socioracial.

Je vous recommande de lire le bouquin d'Olivier Le Cour Grandmaison, « *Coloniser Exterminer : Sur la guerre et l'État colonial* »⁵⁶, qui est un peu unilatéral, parfois un peu univoque, mais qui est extrêmement intéressant. Il montre comment la conquête française s'est accompagnée d'une politique de la terre brûlée, de massacres innombrables, avec une population qui a baissé quand même en 25 ans de près d'un tiers. On est face à une colonisation d'une extrême brutalité, ce qu'on ne retrouve pas dans d'autres territoires. Parfois la colonisation a fait très peu de morts, mais pas en Algérie. En Algérie, elle était sanglante.

Le traumatisme de la conquête coloniale a été gravé dans la mémoire des Algériennes et des Algériens. Par conséquent, la décolonisation débouche sur une rupture extrêmement violente avec la France; avec tout ce que ça comporte d'impensé dans les rapports franco-africains qui vont suivre la période coloniale et aussi dans la représentation de la colonisation pour le peuple français et pour le peuple algérien.

De plus, Bancel propose l'exemple du Sénégal. En particulier, il met en corrélation le Sénégal et la France en évoquant qu'il y avait quand même une véritable idée d'autonomie.

En 1963, on constate que les liens entre le Sénégal et la France n'ont jamais été rompus, bien au contraire, c'est même une liaison quasiment organique, filiale entre la

●
⁵⁶ Olivier Le Cour Grandmaison (2005). *Coloniser Exterminer : Sur la guerre et l'État colonial*, Paris : Fayard.

France et le Sénégal comme aurait dit Senghor. Les Français ont su décoloniser en Afrique subsaharienne beaucoup plus habilement qu'en Afrique du Nord. La France est en première ligne avec ces conseillers militaires pour réprimer les mouvements contestataires. Ça se passe à la demande des gouvernements africains : les pays africains poursuivent le projet colonial.

Selon lui, la décolonisation du Sénégal n'a rien à voir avec celle de l'Algérie. Pour chaque décolonisation, on a des configurations différentes.

ÉTUDES POSTCOLONIALES ET ANTICOLONIALISME

Interrogé sur les études postcoloniales et leur importance, Bancel avoue qu'en France elles ne se sont pas du tout développées pour des raisons institutionnelles et académiques. L'histoire en France n'est pas institutionnellement organisée pour favoriser la thématique coloniale ou postcoloniale.

Avec Achille Mbembe, un vieux copain, on a écrit sur la pensée postcoloniale⁵⁷ en France, sur les études postcoloniales et tout ce qui ressort, l'hybridation, la question de la race. Tout ce qui appartient à l'étude postcoloniale était très souvent contesté en France, voire refusé ou rejeté.

Encore, Bancel ajoute que l'histoire postcoloniale met en branle l'idée que la colonisation est un processus dialectique qui touche autant les pays colonisés que les pays colonisateurs.

En Afrique occidentale – mis à part le Mali et la Guinée qui n'avaient pas demandé leur émancipation – les circonstances historiques ont imposé l'indépendance. En

●
⁵⁷ Voir Achille Mbembe, Françoise Vergès, Florence Bernault, Ahmed Boubeker, Nicolas Bancel, Pascal Blanchard (2010.) *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris : La Découverte, et Achille Mbembe (2000). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala.

1958, Léopold Sédar Senghor pensait à un système très complexe de fédéralisme pour le Sénégal avec une semi-autonomie par rapport à la France mais il a accepté l'indépendance en 1959.

En conclusion, la discussion porte sur le film *Afrique 50* de René Vautier, resté censuré jusqu'en 1996⁵⁸. Nicolas Bancel nous raconte une anecdote sur le réalisateur :

René Vautier était communiste et il était allé en Afrique pour tourner un film pour la ligue de l'enseignement. C'était d'ailleurs un film d'édification sur les bienfaits de la colonisation française pour les jeunes scolaires français. En 1949-1950, il tombe sur la Côte d'Ivoire et ce qui se passe là-bas était une répression féroce des autorités françaises contre un mouvement qui était initié par Houphouët Boigny. Vautier se trouve dans cette situation insurrectionnelle qui lui fait prendre conscience des effets de la domination française. Il élargit son spectre avec toutes les questions qui sont liées à la question coloniale, l'exploitation du travail, l'appropriation des terres et il en fait de ce film une militance anti coloniale.

Dès son retour en France, Vautier se trouvait dans une optique de clandestinité parce que le film en question allait bien au-delà de ce que les dirigeants de la ligue de l'enseignement pouvaient imaginer.

René avait essayé de faire passer le film au cinéma et c'est en ce moment qu'on allait l'interdire pour des raisons politiques. *Afrique 50* est connu aujourd'hui parce qu'on l'identifie comme le premier film anticolonialiste de l'époque coloniale.

●
⁵⁸ *Afrique 50* (1950) de René Vautier. Sur le thème, voir Claire Nicolas, Thomas Riot et Nicolas Bancel, (2016). « Afrique 50: le cri anticolonialiste de René Vautier. » *Décadrages* 29-30 : 12-30.

**« LES SUISSES SONT LIBRES D'AGIR DANS LEURS
MEILLEURS INTÉRÊTS, MÊME SI CES INTÉRÊTS
SONT D'UNE NATURE IMPÉRIALISTE ».
ENTRETIEN AVEC SANDRA BOTT**

par Edil Mansilla et Ana Quijano

Sandra Bott est chercheuse et enseignante à la section d'histoire de l'Université de Lausanne, où elle a complété ses études. Elle est spécialiste des relations économiques et politiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud⁵⁹.

Comme Sandra Bott nous le confirme, dans l'après-guerre, l'Afrique du Sud est à contre-courant des mouvements indépendantistes du reste de l'Afrique et de l'Asie du Sud. Le régime de l'apartheid, instauré en 1948 par une minorité blanche ultranationaliste, est hérité de la période coloniale. L'importance stratégique de ce territoire a toujours été évidente aux yeux des pouvoirs coloniaux. Avant la construction du canal de Suez, l'Afrique du Sud était le seul point de passage vers l'Inde et l'Asie de l'Est. Même après, elle reste un point crucial pour le commerce international.



⁵⁹ Voir Sandra Bott (2004). « Les intérêts financiers helvétiques au pays de l'apartheid: politique de la Suisse officielle et réactions face aux critiques nationales et internationales (1960-2004). » *Traverse, Revue d'histoire* 3 : 124-142 ; Sandra Bott (2005). « Origines et développement de la politique helvétique des prêts en faveur de l'Afrique du Sud, 1945-1960 », dans Sandra Bott, Thomas David, Claude Lützelbach et Janick Marina Schaufelbuehl (éds.), *Suisse-Afrique (18e-20e siècles) : De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT Verlag, pp. 107-124.

Ceci a été clair pour les Portugais, les Français et plus particulièrement pour les Hollandais et les Britanniques. D'ailleurs, les guerres coloniales pour le contrôle des mines de diamants et l'exploitation de l'agriculture sud-africaine prouvent l'importance de l'Afrique du Sud. Les très importantes ressources minières ont provoqué des investissements très conséquents de la part des colons britanniques. Ils ont développé tout un système d'infrastructures autour du développement minier. Le gouvernement de l'Apartheid est la forme finale et la plus violente du colonialisme européen sur le territoire de l'Afrique du Sud: un colonialisme qui continue à servir les intérêts financiers européens.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les grands pouvoirs européens doivent concentrer toutes leurs ressources financières sur la reconstruction de leurs moyens de production. Le projet d'outre-mer passe en deuxième plan, et ceci laisse de la place aux investisseurs suisses pour prendre le relais. L'or sud-africain représente un moyen important pour que la place financière suisse puisse se tailler une place de choix dans le commerce international du métal jaune. Les capitalistes suisses entrent en concurrence avec les Britanniques, qui détiennent le monopole de la commercialisation de l'or sud-africain. Bott met l'accent sur le fait que ce projet nécessite l'implication active du gouvernement suisse pour garantir son succès face à l'instabilité politique du continent africain en voie de décolonisation. En fait, les industriels et cercles financiers helvétiques craignent les changements que l'arrivée éventuelle au pouvoir de gouvernements procommunistes en Afrique pourrait signifier pour les intérêts des capitalistes suisses.

On craint notamment les nationalisations sans indemnisation des entreprises étrangères. En comparaison, la situation politique en Afrique du Sud est jugée bonne par les cercles d'affaires suisses, car on estime que le gouvernement nationaliste au pouvoir, qui se déclare ouvertement anticomuniste et en faveur des investissements étrangers en Afrique du Sud, s'engagera pour la défense des investissements helvétiques. Il s'agit toutefois, du point de vue aussi bien des autorités fédérales que des milieux économiques, d'analyser avec soin la situation intérieure, car

les politiques racistes mises en place par le parti nationaliste afrikaner de Daniel François Malan pourraient impliquer des mouvements de révolte de la population noire et indienne en Afrique du Sud. Il faut donc intégrer le risque politique au calcul économique.

Pour comprendre le rôle et les actions des financiers suisses en Afrique, il faut garder en tête les conditions matérielles objectives du reste de l'Europe, et plus largement du marché mondial duquel dépendaient la Suisse et les entreprises suisses. La taille de la Suisse et ses ressources naturelles limitées poussent les dirigeants helvétiques à chercher ailleurs l'approvisionnement des denrées et des matières premières. Les industriels suisses profitent de cette limitation du marché national afin de monopoliser les importations de ces ressources qui sont amplement disponibles dans des pays comme l'Afrique du Sud. C'est cette même logique, selon Bott, qui est le moteur de l'impérialisme capitaliste du XX^e siècle pour les autres puissances européennes. Une fois que ces pays doivent se focaliser sur la reconstruction au sein de leurs propres territoires, ils doivent abandonner leurs investissements dans leurs colonies. Ainsi, le contexte est donné pour que les entrepreneurs suisses prennent leurs places.

À l'issue de la guerre, on a vraiment un marché des capitaux extrêmement fluide et une volonté de diversifier le plus possible les exportations de capitaux et les exportations de marchandises. Ce que l'on veut c'est de trouver des nouveaux débouchés pour effectivement pallier notamment à la perte de l'Allemagne qui était le premier partenaire économique de la Suisse. Quand on perd ce partenaire économique, on réalise l'importance de diversifier le plus possible les exportations de capitaux et de marchandises. L'Afrique est ainsi vue comme un lieu où les entreprises helvétiques aimeraient être présentes.

UN NOUVEAU PARTENAIRE D'AFFAIRES : LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Pour que ces investissements soient fructueux, ce n'est pas

seulement le facteur européen qui est important, mais aussi le facteur local par rapport à la stabilité politique dans les pays africains. Les traces de l'impérialisme laissent un fort impact dans les rapports de pouvoir des populations locales. Les petites bourgeoisies sont souvent trop aliénées des bases qui conduisent les mouvements de libération. Bott explique ainsi que les industriels helvétiques qui ouvrent des succursales dans les pays du Tiers-monde se questionnent sur la stabilité politique, dans le sens où on s'inquiète du côté des cercles économiques suisses, de l'éventuelle direction politique que prendront les nouveaux gouvernements au pouvoir.

Mais cette petite minorité blanche qui prend le pouvoir se montre ultra-libéraliste, fortement anticomuniste, et devait assurer une stabilité pour les entreprises suisses. La garantie étatique des risques aux exportations pour les entreprises qui ont des liens avec l'Afrique du Sud était cruciale, tant pour le gouvernement afrikaner que pour les investisseurs suisses. Elle représente un gage de sécurité pour les industriels et l'élite financière helvétique en Afrique du Sud.

Cette nouvelle particulière requiert la collaboration de différents départements fédéraux afin d'établir des nouvelles politiques extérieures en collaboration avec les groupes de financiers privés suisses. Le témoignage de ces nouvelles politiques ne se trouve pas facilement dans les archives fédérales, comme le souligne Bott⁶⁰. Les analyses par rapport au nouveau gouvernement de l'Apartheid sont restreintes par les institutions privées. Ce n'est que récemment que certains documents ont été mis à disposition du public⁶¹.



⁶⁰ Voir Switzerland South Africa Research Group (2005) « Collaboration with the Apartheid Regime », dans *Widerspruch* 49.

⁶¹ Comme Bott nous explique, « la question de l'accès aux archives fédérales et de la Banque National Suisse (BNS) est liée au fait que durant le PNR42+ sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud, le Conseil fédéral a décidé, en avril 2003, du fait de plaintes collectives (class actions) déposées aux États-Unis contre des entreprises de plusieurs pays, dont la Suisse, à cause de leur rôle au temps de l'apartheid, de bloquer temporairement l'accès à certains dossiers d'archives. D'une part, le délai de protection pour les

Pour les entreprises suisses, ces politiques ont permis de procéder librement. Dans leurs analyses coût-bénéfice, les milieux économiques sont plutôt confiants par rapport à la situation politique sud-africaine, en tout cas dans les années 1950, surtout au vu de leur analyse de la situation dans le reste du continent africain. Toutefois, l'élite dirigeante politique et économique helvétique décide d'analyser de près l'évolution de la situation intérieure, dans le sens où du fait du régime raciste et des lois racistes mises en place par le gouvernement de Pretoria, notamment durant les années 1950, il y a un risque d'émeute dans les townships.

Le profit obtenu par ces investissements devait également être assuré. La garantie étatique s'étend à l'exportation des capitaux: assurer que ces fonds puissent retourner en Suisse. Les accords avec le gouvernement blanc sud-africain se sont faits dans un rapport de pouvoir assez égalitaire. Les capitalistes suisses sont arrivés au moment où les capitalistes européens se retiraient. Ils apportaient des fonds qui ont permis de solidifier la légitimité de ce nouveau gouvernement. Les crédits sont remboursés en or, ce qui représente une garantie suffisamment crédible pour les grandes banques suisses, qu'elles seront effectivement remboursées. C'était impératif pour les classes bourgeoises des deux pays de maintenir ce partenariat. D'un côté les opportunités de profit étaient incontestées et de l'autre, l'afflux d'argent fortifiait le contrôle économique et étatique.

De fortes garanties sont offertes par le gouvernement sud-africain aux investisseurs étrangers pour protéger leurs investissements en Afrique du Sud et en parallèle une



dossiers sur les relations économiques (en particulier les exportations de capitaux) avec l'Afrique du Sud a été étendu jusqu'au 1^{er} janvier 1960. D'autre part, la consultation des dossiers qui comportent des noms d'entreprises a été interrompue. Ce blocage des archives, levé tardivement (soit en juin 2014), a impliqué pour les chercheuses et chercheurs travaillant sur les liens économiques entre la Suisse et l'Afrique, que plusieurs dossiers des archives fédérales et de la BNS concernant les liens financiers, n'étaient plus accessibles. De plus, les entreprises privées ainsi que les grandes banques, ne nous ont pas ouvert leurs archives privées ».

série de lois sont prises à l'intérieur du pays pour tenter de contrôler et de réprimer toute velléité de révolte de la population non blanche.

LA NEUTRALITÉ FACE AUX CRITIQUES

La scène mondiale a vu l'entrée d'un nouvel acteur qui, de façon tacite ou directe, influença les relations internationales avec l'Afrique du Sud : les Nations Unies. Les décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'ONU ont exercé de fortes pressions sur les états membres pour retirer leurs investissements de l'Afrique du Sud. La politique helvétique de neutralité et le refus de rejoindre l'organisation internationale ont libéré le gouvernement fédéral, et les investisseurs privés des justifications par rapport aux sanctions économiques.

Rester en dehors des contraintes de l'ONU ne garantit pas l'absence de critiques de la communauté globale, particulièrement dans le nouveau contexte de la politique internationale. Dans l'après-guerre, les nouveaux pays ayant gagné leur indépendance étaient de plus en plus nombreux à l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment les pays d'Asie et d'Afrique nouvellement indépendants. Bott explique que ce nouveau bloc exprimait une condamnation forte contre les puissances coloniales et tous les pays qui maintenaient et profitaient des rapports commerciaux avec les ex-colons. Mais dans certains cas, les minorités blanches locales sont restées au pouvoir et les rapports économiques se sont maintenus, comme au Mozambique, en Angola⁶², ainsi qu'en Afrique du Sud et en Rhodésie.

La Suisse continue à commercer avec tous ces pays. Des critiques se font entendre et particulièrement d'autant plus envers la Suisse car elle prône cette politique de neutralité. Elle met en avant le fait de ne pas avoir été une puissance coloniale dans le sens strict du terme: qu'elle n'a pas eu de colonie en Afrique. Elle était bien sûr présente par le biais



⁶² Voir entretien avec Sabina Widmer.

de ses grandes entreprises, les filiales de ses grandes entreprises, et aussi par le biais de missionnaires ou de Suisses établis en Afrique du Sud. Ces arguments mettent en évidence les pays qui permettent à la colonisation de perdurer sous une forme ou sous une autre.

Les guerres d'indépendance et les régimes coloniaux et post-coloniaux font preuve d'extrême violence, autant militaire qu'éta-
tique. L'Apartheid et la situation de l'Afrique du Sud furent am-
plement diffusés dans les médias internationaux. En Suisse, cer-
tains groupes militants et ONG ont organisé des mobilisations
contre ce gouvernement. Bott relève que celles-ci faisaient partie
d'un plus large mouvement international contre les violences éta-
tiques en Afrique du Sud.

La lutte sur le plan international contre l'Apartheid se so-
lidifie à chaque fois qu'il y a de graves mouvements san-
glants de répression par exemple à Sharpeville en 1961 ou
Soweto en 1976. Ce sont des moments forts autour des-
quels la population, autant suisse qu'internationale, se ma-
nifeste par rapport aux images qui la choquent. Ce sont
des éléments rassembleurs.

En 1965 se forme le Mouvement Anti-Apartheid de Genève,
qui s'entend dans tout le pays à partir de 1971⁶³. Avec d'autres
groupes et ONG, ils organisent des campagnes de boycott et se
prononcent au Conseil Fédéral afin de questionner la présence
continue d'investissements suisses en Afrique du Sud, ainsi que
des liens économiques avec le gouvernement de Pretoria. Le mou-
vement grandit avec des actions diverses, autant dans les rues que
dans les universités et au parlement. En Suisse alémanique, l'as-
sociation « Aktion Finanzplatz Schweiz-Dritte Welt » a été créée
en 1978. Leur travail était centré autour de la publication d'ou-
vrages. Ils ont rédigé les rapports les plus précis sur les liens éco-
nomiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Ils ont aussi organisé

●
⁶³ Alain Perrot (1995). *Histoire du mouvement anti-apartheid de Genève (MAAG) devenu par la suite mouvement anti-apartheid Suisse (MAAS) dans ses douze premières années*. Genève : éditeur non identifié.

des conférences publiques et des manifestations. À Genève, la fondation Centre Europe Tiers Monde (CETIM), s'intéresse aux liens d'affaires entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Elle prend part à des actions similaires aux autres institutions militantes. Sur le plan politique, les parlementaires de gauche font un certain nombre d'interpellations, demandant l'arrêt de ces liens d'affaires.

Face à ces mobilisations plutôt de la gauche, les groupements pro-Afrique du Sud qui émergent sont principalement composés de représentants de poids des milieux industriels et bancaires intéressés par le marché sud-africain. Politiciens de droite, capitalistes industriels et financiers helvétiques agissent ensemble afin de protéger leurs investissements. Ces groupes d'intérêt profitent du manque d'information vis-à-vis des pays africains pour développer leur propre propagande. Bott met en lumière la manière dont ils utilisent l'incompréhension générale envers la situation dans les pays du sud afin de promouvoir un soi-disant investissement humanitaire dans les régions en voie de développement⁶⁴. Dans le cas de l'Afrique du Sud, les cercles dirigeants économiques vont développer leurs activités de lobbying au sein d'une association privée :

La Swiss South African Association a été créée en 1956. Les membres fondateurs de cette association sont des directeurs, notamment du Crédit Suisse et de l'UBS de l'époque. Ce sont des personnes avec un poste clef, soit dans l'industrie ou dans la banque qu'ils représentent. Ils voyagent souvent en Afrique du Sud afin d'établir des liens forts avec l'*establishment* blanc Sud-Africain. Ils maintiennent des liens avec les Afrikaners au pouvoir ainsi qu'avec les Britanniques qui restent quand même très présents dans les entreprises en Afrique du Sud.

L'influence économique et politique de ce groupe d'intérêt ne devrait pas être sous-estimée. Cette association privée représente

64 Voir aussi Sabina Widmer (2015). « D'une « neutralité abstentionniste » à une solidarité instrumentalisée : l'établissement de relations diplomatiques entre la Suisse et le Mozambique. » *Relations internationales* (3)163 : 81-94.

un puissant lobby face au mouvement anti-Apartheid. Malgré le nombre important d'organisations critiques et de manifestations, la Confédération n'a pas changé ses politiques.

DISCOURS VS POLITIQUES

Dans le cadre de ses liens avec l'Afrique du Sud, les autorités fédérales ne voient a priori pas de contradictions entre leur politique de neutralité et les liens d'affaires entre cercles privés et le régime sud-africain.

Les cercles politiques dirigeants ne défendent pas leur politique en Afrique du Sud sous couvert de neutralité, mais en utilisant l'argument du libéralisme économique, car ce qui est pointé du doigt c'est les liens d'affaires et militaires jugés trop étroits entre les grandes banques et industries helvétiques et le gouvernement et les entreprises paraétatiques sud-africaines. Pour les autorités fédérales, même si l'on condamne moralement le régime raciste de l'apartheid, on défend la liberté du commerce et de l'industrie et les affaires peuvent donc continuer.

Comme souligné par Bott, la contradiction et donc les critiques qui s'ensuivent notamment à l'ONU vont plutôt être de dire que la liberté de commerce et d'industrie prime sur les droits de l'homme.

En d'autres termes, la question qui se pose de la part des mouvements antiapartheid et au sein de l'Assemblée générale de l'ONU est : comment peut-on à la fois condamner moralement l'apartheid et de l'autre permettre un commerce (notamment sur le plan militaire) et des exportations de capitaux, qui sont à peine entravées par quelques mesures de restrictions économiques peu efficaces, qui permettent au régime de l'apartheid de perdurer ? Alors que la Suisse officielle condamne dès 1968 le régime de Pretoria, qu'elle applique dès 1963 un embargo sur les armes, qu'elle plafonne dès 1974 les investissements en Afrique du Sud, l'économie privée, elle, continue à faire jusqu'à la fin des années 1980 des affaires

florissantes avec un pays qui sera, peu à peu, mis au ban des nations.

Le rapport de pouvoir entre l'état, les banques et les fédérations d'entreprises implique une forte contradiction face à la politique de neutralité. Quand les intérêts économiques et politiques sont fortement liés, la Confédération doit mettre en avant des nouvelles stratégies.

Dans le cadre de l'Afrique du Sud, la Confédération ne s'est pas vraiment appuyée sur cette image [neutre], parce que le département politique fédéral a été très conscient des problèmes pour l'image de la politique plus large de la neutralité de la Suisse. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a été fortement critiquée pour ses liens d'affaires avec les pays de l'Axe, elle a véritablement besoin de montrer au reste du monde, et plus spécifiquement aux vainqueurs de la guerre, la crédibilité, la respectabilité et l'utilité de sa neutralité. La manière de la présenter va être de montrer au monde une politique de neutralité plus active et plus solidaire.

Plusieurs stratégies ont été mises en place pour défendre l'image de la neutralité suisse telles que le plafonnement, instauré en 1974.

Dans ce cas, il s'agit surtout d'éviter les critiques provenant essentiellement de l'ONU vis-à-vis des significatives exportations de capitaux helvétiques au pays de l'apartheid. Au-delà du fait qu'elles ne sont que peu efficaces, les mesures de restrictions économiques sont prises pour éviter une mauvaise publicité à la Suisse, pour qu'elle cesse d'être épinglée dans les rapports de l'ONU, car cela pourrait notamment entraver ses relations avec d'autres pays d'Afrique nouvellement indépendants.

La stratégie des autorités fédérales sera de chercher à tout prix à éviter les critiques internationales contre les cercles économiques suisses, et non de prendre des actions concrètes pour limiter les échanges entre les deux pays. Bott nous donne un exemple clair de cela :

Les autorités fédérales, en 1968, font « gommer » la Suisse des statistiques que la Banque centrale sud-africaine (SARB) publie sur les mouvements de capitaux avec l'étranger, car c'est sur les rapports statistiques de la SARB, que les groupes antiapartheid de l'ONU se basent pour établir leurs rapports. Ainsi, sur demande des autorités fédérales auprès de la SARB, les pays n'apparaissent plus nommément dans les statistiques, mais dans des catégories comme *zone dollar* ou *zone sterling*. Et la Suisse est dans *rest of Europe*.

PARTIE IV

PERSPECTIVES ET INTERROGATIONS CONTEMPORAINES

Image 5: Carte avec flotte suisse



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

« LA SUISSE NE S'EN EST PAS SI MAL SORTIE ». ENTRETIEN AVEC SARAH MASTANTUONI

par Margot Chauderna et Orlane Moynat

Sarah Mastantuoni était la codirectrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) jusqu'à la fin de l'année 2018.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est une fondation dont la mission est de s'occuper des questions en rapport avec la mobilité internationale et les Suisses de l'étranger, de représenter leurs intérêts, de les informer, ainsi que de leur fournir un point de contact avec leur pays d'origine⁶⁵. Elle dispose d'un organe permanent, le Secrétariat des Suisses à l'étranger dont le siège est à Berne. Une question qui les travaille est celle de l'accès sans entraves à l'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger.

Pour cet entretien avec Sarah Mastantuoni, nous abordons le sujet de la place des Suisses dans le monde aujourd'hui, ainsi que le développement de l'OSE, processus important pour comprendre l'implication possible de la Suisse et de ses citoyen·nes dans la colonisation.

●
⁶⁵ Voir Sarah Mastantuoni et Ariane Rustichelli (2016). « Vous avez dit OSE? » *Politorbis* 62(2) : 129-133.

LES SUISSSES DE L'ÉTRANGER

Environ 11% de la population vit à l'étranger, soit un Suisse sur dix. Chaque année, environ 32'000 Suisses partent à l'étranger, et 24'000 reviennent. Cette progression reste stable. Les pays dans lesquels les Suisses émigrent sont d'abord les pays limitrophes – la France, l'Allemagne – puis les États-Unis, l'Italie, le Canada et le Royaume-Uni. L'Asie est aussi le lieu de nombreuses nouvelles migrations puisqu'économiquement parlant, il devient intéressant d'aller y travailler. En Argentine et au Brésil se trouvent également de grandes communautés, mais leur expatriation date déjà de plusieurs générations.

Quant aux raisons de départ, les témoignages parlent le plus souvent de motifs professionnels, de rencontres, d'amour. Pas tellement de goût de l'aventure. Les Suisses sont prudent-es et réalistes, précise-t-elle avec un sourire – peu nombreuses sont les personnes qui partent sur un coup de tête.

Ayant vécu une année en Belgique à l'âge de 25 ans, Mastantuoni relate un phénomène curieux qu'elle a pu observer sur elle comme sur les autres dès que l'on s'éloigne de chez soi ; on devient patriote malgré soi. Et plus la distance est grande, plus l'attachement se fait important. La communauté fribourgeoise brésilienne organise chaque année une fête de trois jours en l'honneur du premier août, pour en prendre un exemple parlant.

Il y a une certaine fierté, un certain attachement, une certaine idéalisation de ce qu'est la Suisse; la qualité, la précision, la ponctualité...

À propos de ce phénomène paradoxal de « patriotisme malgré soi », nous avons voulu savoir si l'une des volontés de l'OSE était de maintenir un sentiment d'appartenance fort chez ces personnes installées à l'étranger.

Ce serait bien paternaliste de notre part. Non, notre mission statutaire est de promouvoir les liens entre les Suisses de l'étranger entre eux, et entre eux avec la Suisse. L'intérêt est également d'échanger avec des compatriotes qui

sont dans la même situation qu'eux et qui rencontrent des problèmes existentiels similaires.

Ce que l'OSE cherche à favoriser également, c'est un sentiment d'appartenance à une communauté suisse de l'étranger, notamment parce que pour défendre des intérêts, il faut un certain nombre de personnes concernées ; ils doivent pouvoir parler de besoins communs, de préoccupations communes.

UNE COMMUNAUTÉ SUISSE COLONIALE ?

Nous évoquons ensuite le terme de « Quatrième Suisse »⁶⁶, emprunté au Secrétariat des Suisses à l'étranger – qui faisait référence à ces Suisses dont le but était « l'expansion intellectuelle et économique de la Suisse à l'étranger » – pour soulever le débat sensible de la participation de la Suisse à la colonisation. Ces mots, relevés par l'historien Gérald Arlettaz, que « les idées nationales semblaient écraser la pensée étrangère en ses lieux originels »⁶⁷, supposent une violence structurelle sans précédent. Une contrainte que la Suisse tentait d'imposer, notamment sur des pays d'Afrique, dans le but de faire « rayonner l'idéal suisse » si l'on reprend cette fois les propos de Gonzague de Reynold, toujours cité par Arlettaz. Nous profitons de l'expertise de Mastantuoni et de son expérience à l'OSE pour connaître son avis sur la question, en lui exposant la grande question de la participation de la Suisse à la colonisation.

C'était un autre contexte. À l'époque de la Nouvelle Société helvétique (NSH)⁶⁸, la crainte de la surpopulation

●
⁶⁶ Voir note 69.

⁶⁷ Voir Gérald Arlettaz (2002). « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique », dans Arlettaz, Gérald (eds.) *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XXème siècle. Reihe Studien und Quellen = Etudes et sources*. Bern : P. Haupt, pp. 37-61.

⁶⁸ La Nouvelle Société helvétique est une association qui fut fondée en 1914. Son objectif était alors de répondre à l'influence grandissante des étrangers

étrangère était sur le devant de la scène, et il y avait donc une volonté d'investir les Suisses de l'étranger de se battre contre certaines idéologies, de contre-attaquer par de la contre-propagande afin de défendre la Suisse. C'est difficile de qualifier cela de colonisation, je ne sais pas si l'idée, à l'époque, allait vraiment dans ce sens-là.

Un terme qui lui semble plus approprié à utiliser serait celui de *soft power*, puisque le but de l'opération était alors de se prémunir et de se défendre contre certaines idéologies qui prévalaient dans les pays environnants. Mais elle est catégorique sur le fait que ce n'est plus du tout l'usage aujourd'hui et que cette perspective lui fait froid dans le dos.

Dans le but de comprendre l'évolution de la place de la Suisse et surtout des Suisses dans le monde, nous reprenons ensuite le terme de Gonzague de Reynold « Cinquième Suisse »⁶⁹, qui désigne les Suisses de l'étranger, pour questionner Mastantuoni sur l'influence de ces expatriés aujourd'hui sur leur terre d'adoption. À vrai dire, elle n'est actuellement pas quantifiable, d'autant plus que les migrants et migrantes suisses ont tendance à se fondre rapidement dans la masse de leur pays d'accueil. Pourtant, non officiellement, les personnes suisses expatriées sont toujours considérées comme les ambassadrices de la Suisse à l'étranger.

Ces gens restent les porte-drapeaux de valeurs suisses connues et reconnues comme telles à l'étranger : qualité, fiabilité, sécurité, honnêteté.

Aujourd'hui, la mobilité depuis la Suisse est encouragée, notamment via les accords sur la libre circulation des personnes ou des accords d'établissement avec certains pays. Mastantuoni

●
sur l'identité nationale suisse, notamment via une politique résolument conservatrice.

⁶⁹ Le terme Cinquième Suisse « a vu le jour après la reconnaissance du romanche comme quatrième langue nationale en 1938. Le chiffre *cing* traduit la volonté de mettre la communauté des Suisses de l'étranger sur un pied d'égalité avec les populations des quatre régions linguistiques de la Suisse », *Politorbis* 62(2), 2016 : 8.

affirme que, de toute manière, de nos jours, une majorité de la population aura des expériences de vie à l'étranger. Aussi, selon elle, il n'existe personne de Suisse qui n'ait pas d'ancêtre étranger dans les deux générations qui le précède.

Pour aller plus loin dans la question et revenir à l'une des notions principales qui animent notre débat d'une Suisse indirectement colonialiste, nous demandons à Mastantuoni sa position sur la neutralité suisse, par rapport à son histoire, ses implications dans la colonisation, les conflits nationaux, et la Confédération telle qu'elle est aujourd'hui.

C'est une énorme question. Je crois que cette neutralité suisse était un peu une stratégie, dans l'intérêt de la Suisse comme dans celui des autres pays qui pouvaient alors compter sur elle comme un pays au service de tous les intérêts possibles et imaginables. La neutralité reste un concept dynamique qui doit être apprécié avec du recul, mais je pense que la Suisse est toujours reconnue comme un état neutre aujourd'hui par la plupart des autres états. Il est vrai que la Suisse a été critiquée à un moment de l'histoire pour ses agissements, mais elle ne s'en est probablement pas si mal sortie.

Lorsque l'on expose l'idée que la Suisse n'a jamais été vue comme colonisatrice, alors qu'au temps de la Nouvelle Société helvétique, elle avait beaucoup d'influence, et que sa position était ambiguë. C'est selon elle lié à une vision très libérale : partir de Suisse est une décision personnelle, le pays n'a rien à voir là-dedans, même s'il en retire finalement du bénéfice.

DE LA NSH À L'OSE. RÉPARATIONS ET IMPACTS

Dans un contexte actuel de montée en flèche des théories de réparation, la question de la réflexivité historique de chaque pays impliqué se pose. Il semble que dans notre cas, la Suisse n'ait pas vraiment été la nation la plus réflexive et autocritique à ce sujet. Nous en profitons donc pour questionner Mastantuoni sur la

position de l'OSE, pour savoir si l'organisme a fait preuve d'une certaine réflexivité historique dans le but de se libérer du passé très nationaliste de la NSH et rompre avec celui-ci.

Je ne crois pas que ça a été vécu comme ça. Il n'y a pas eu de décision de faire une rupture pure et dure ou de changement de nom pour se libérer du passé, parce que je crois que maintenant, ce passé-là s'est libéré, dans les faits. Pendant longtemps nous étions vus comme une organisation de droite, parce qu'effectivement au début c'était comme ça qu'elle avait été fondée. Nous avons mis du temps à nous débarrasser de cette couleur-là. Finalement, nous sommes neutres politiquement ; nous ne sommes ni à droite, ni à gauche. Nous défendons les intérêts des Suisses de l'étranger, c'est tout.

Une réflexion, une rupture, maintenant, ne serait plus nécessaire. L'OSE se pose parfois la question de si elle devrait changer de nom car « Organisation des Suisses de l'Étranger », c'est un peu long, et les gens ne savent pas toujours très bien ce que cela désigne. Mais cette interrogation n'a aucun lien avec un quelconque esprit de réflexion historique. Est-ce symptomatique d'une stratégie pour cacher les faits passés réels ? Honnêtement, Mastantuoni ne sait pas si c'était une manière de dissimuler, d'éviter l'affrontement. Le changement se serait alors fait avec les nombreuses successions à la tête de l'OSE, où il y a eu à chaque fois une petite rupture, et que toutes ces petites ruptures accumulées auraient résulté en un fonctionnement différent de la NSH. Il ne faut pas oublier que l'OSE est aujourd'hui totalement indépendante de la NSH.

Dans une optique de développement de ces théories de réparation et de l'essor de la connaissance historique à propos de l'implication, d'une manière ou d'une autre, de la Suisse dans la colonisation, nous voulions connaître la vision de Mastantuoni et de l'OSE sur le futur de l'organisation. Puisqu'il n'y a jamais eu de vrai bilan clair et direct sur le changement de cap et de vision de l'organisation, n'y a-t-il pas un risque que le retour de l'histoire ait un impact négatif sur l'OSE ?

Vous avez raison, je prends volontiers cette remarque-là avec moi. Peut-être qu'un jour, cela vaudra la peine de faire une réflexion. Jusqu'à maintenant le besoin ne s'en est pas fait ressentir. Aujourd'hui, peu de gens connaissent ce passé-là de l'OSE. Donc effectivement, cela pourrait valoir la peine. L'OSE comme elle l'a toujours fait jusqu'ici, encouragerait certainement toute recherche à un niveau universitaire ou au fond national sur l'histoire des Suisses de l'étranger et leurs structures.

« L'ÎLE SANS RIVAGES ».

ENTRETIEN AVEC CAROLINE CUÉNOD

par Alexey Chernikov et Marianna Colella

Caroline Cuénod est une réalisatrice suisse et danoise. Depuis 2006, elle est titulaire d'une licence en histoire de l'Université de Genève. En 2012, elle obtient un master en réalisation de la Haute école d'art et de design de Genève ainsi que de l'École cantonale d'art de Lausanne. Sa filmographie comporte cinq réalisations filmiques, dont *L'île sans rivages*, sorti en 2018.

L'île sans rivages est le premier long métrage de Caroline Cuénod. Il s'agit d'un documentaire de 75 minutes qui met en scène l'un des premiers marins suisses qui parle de ses premiers voyages en mer sur les cargos marchands pendant la Deuxième Guerre mondiale⁷⁰. D'un autre côté, nous rencontrons un jeune officier qui embarque sur un bateau suisse flambant neuf au Vietnam. Des bateaux suisses en mer, est-ce possible en dehors de la fiction? La réponse est oui, et c'est ce que la réalisation de Caroline Cuénod va nous faire découvrir au cours d'une série de rencontres passionnantes. Nous allons y rencontrer un aspect peu connu de la Suisse, sa marine marchande et ses stocks alimentaires. C'est le portrait d'un petit pays plein de solutions en ce qui concerne l'approvisionnement que nous partons rencontrer, à travers *L'île sans rivages*.



⁷⁰ Voir <http://www.carolinecuenod.ch/>.

Le 31 octobre 2018, nous nous rendons au cinéma *CDD* afin de visionner, en présence de la réalisatrice, le film sur la flotte maritime suisse. Quelle thématique surprenante ! Nous avons la chance de pouvoir la questionner en personne sur nombre de points qui nous ont interpellés suite à la projection. Premièrement, le choix de son sujet.

L'ORIGINE DE LA THÉMATIQUE DU FILM

Elle n'est pas venue tout de suite la thématique. J'avais envie de faire un film sur différentes méthodes de journalisme et d'enquête. Un ancien dossier m'entêtait. Je me rappelais avoir lu en 1999 un article dans l'*Hebdo* sur le fondateur de la Migros, Gottlieb Duttweiler, intitulé « Monaco et les nazis »⁷¹. Alors étudiante à l'université en Histoire, j'avais voulu faire un travail de recherche sur les relations entre la Suisse et Monaco, mais à la lecture de cet article, mon professeur m'avait dit : « Ne touchez pas à cette histoire ! ». Effectivement, il n'est pas simple de toucher à Duttweiler. Preuve en est qu'en 1999, suite à l'article de Rochat et Abramovici, Migros a retiré ses publicités pendant une année à l'*Hebdo*. 13 ans plus tard, j'avais l'impression qu'il y avait là un extraordinaire dossier à creuser. Et je voulais travailler avec le journaliste et historien Pietro Boschetti, qui s'est occupé du rapport Bergier⁷² et connaissait bien la période de la Deuxième Guerre mondiale.

Cuénod se retrouve face à une histoire qui semble ne pas vouloir laisser de traces. Duttweiler est un personnage qui a marqué l'histoire de l'économie suisse en créant la Migros en 1925. Tout ce qui touche de près ou de loin à Duttweiler est à son honneur. Hormis l'article paru dans l'*Hebdo* en 1999. Dans cette enquête, Jocelyn Rochat et Pierre Abramovici découvrent un réseau de

●
⁷¹ Voir *L'Hebdo*, 27.05.1999, pp. 50-63.

⁷² Pietro Boschetti (2004). *Les Suisses et les nazis: le rapport Bergier pour tous*, Genève : Éditions Zoé.

blanchiment d'argent nazi via une société maritime appartenant à Duttweiler, *La Maritime Suisse SA*.

Caroline Cuénod et Pietro Boschetti se rendent compte, grâce aux archives, que l'objet intéressant à approfondir se situe dans une brochure retrouvée chez un brocanteur et intitulée *la Maritime Suisse SA, une histoire vécue*. En effet, elle est une preuve que des sociétés maritimes suisses ont existé. De fil en aiguille, l'équipe découvre six sociétés qui ont été créées en 1941, date de la naissance du pavillon maritime suisse. Ce n'est pas l'affaire de blanchiment, mais plutôt la société maritime de Duttweiler continue à intéresser Cuénod et Boschetti qui tombent sur la fondation *Swiss Ships*⁷³, découverte à partir de laquelle Caroline Cuénod réalise que la flotte n'a pas seulement duré le temps de la guerre mais perdure et qu'il existe toute une communauté de marins. Par la suite, la rencontre avec l'ancien marin Jacques Voirol – qui a été sur les premiers navires et qui avait travaillé pour la *Suisse Atlantique*⁷⁴ – représente un tournant pour la réalisation du film. Le film traitera de la nécessité pour un pays enclavé de se doter d'une flotte marchande, en temps de guerre comme en temps de paix.



⁷³ Pour approfondissements, voir <http://swiss-ships.ch>, consulté le 10.05.2019.

⁷⁴ Suisse Atlantique, surnommée Suisat, est une société d'armements vaudoise qui possède quatorze navires et gère la plus grande flottes de navires. Elle débute ses activités en 1939.

Image 6: Capitaine Jacques Voirol



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

De plus, Cuénod, étant elle-même binationale Suisse et Danoise, trouve intéressant de mettre en reflet la Suisse et le Danemark qui sont des pays similaires à plusieurs niveaux, notamment au niveau de leur taille. La géographie a une réelle influence sur le mode de fonctionnement ainsi que sur les mentalités. De là est apparue l'idée de la Suisse comme une île, un pays qui n'a pas accès à la mer et qui est isolé de l'Union européenne. La curiosité de la réalisatrice a contribué à faire le choix de cette thématique peu explorée jusque-là⁷⁵.

J'aime bien comprendre des systèmes et aller voir un peu l'envers du décor comment ça marche, ça m'intéresse toujours. Donc de fil en aiguille c'est devenu un film sur la Suisse et la mer et puis plus ça avançait plus il touchait la question de l'approvisionnement du pays qui, a priori, n'a rien, même pas un accès, à tout ce qui vient d'outre-mer pour être autonome.

⁷⁵ Voir Olivier Grivat, Mike Gorsky (2016). *Marine suisse : 75 ans sur les océans*, Genève : Éditions Imagine.

UNE SUISSE DIFFÉRENTE

La réalisation filmique de Caroline Cuénod permet de voir la Suisse autrement. Tout d'abord, elle permet de rompre avec l'image de Sonderfall, qui place la Suisse comme un « cas particulier », un pays protégé des cieux qui n'a pas été atteint par les deux guerres mondiales, et semble ne pas subir les fluctuations politiques et économiques de ses voisins. De plus, le long métrage comporte et soutient aussi une position politique.

Je ne rejoins pas les idées de l'UDC et donc c'est aussi un film, pour moi, qui est politique. L'UDC véhicule l'idée d'une Suisse intouchable mais lorsqu'on se penche sur la question de l'approvisionnement, on voit que c'est une Suisse extrêmement vulnérable. C'est l'idée derrière le film.

L'île sans rivages met en scène le récit de l'ancien marin Jacques Voirol, mentionné précédemment, ainsi que l'historien Maurice Cottier, auteur de « Liberalismus oder Staatsintervention »⁷⁶, une recherche menée sur l'approvisionnement du pays. En discussion avec Pietro Boschetti, Cottier rappelle les mesures de rationnement pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le plan Wahlen⁷⁷, qui encourageait le peuple suisse à cultiver toute parcelle de terre, jardin public, etc. Imaginer un pays prospère entouré de pays en guerre serait faux, les Suisses avaient faim. Daniel Trösch, infatigable collectionneur de la marine marchande suisse rappelle ce chiffre éloquent. La Suisse a eu besoin de ravitaillement venant d'outre-mer, et donc par voie maritime : il s'agissait, à l'époque, de neuf kilos de denrées alimentaires par mois et par habitant. C'était vital. Qu'en est-il aujourd'hui du besoin suisse des ressources d'outre-mer ?

76 Maurice Cottier (2014). *Liberalismus oder Staatsintervention. Die Geschichte der Versorgungspolitik im Schweizer Bundesstaat*, Zurich : NZZ.

77 Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse, *Plan Wahlen* <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013783/2010-05-21/>, consulté le 26.06.2019.

Selon Berne, ce qui entre en Suisse, effectivement par voie maritime, représente 12% des matières vitales, mais c'est un chiffre qu'il faudrait modérer : ça, c'est peut-être ce qui n'arrive que par le Rhin, par voie maritime, auquel il faudrait ajouter tout ce qui est arrivé en bateau dans les ports européens et ce qui arrive par voies ferroviaires. On dit aussi que 95% de tout ce qui nous entoure a été au moins une fois sur mer.

Image 7: « Rasez les Alpes qu'on voie la mer ! »



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

LA SUISSE EN MER

Les quatre premiers bateaux suisses avaient pour noms l'*Eiger*, le *Chasseral*, le *St-Gothard* et le *Saentis*. Comme le mentionne l'historien et journaliste Pietro Boschetti dans le film, le choix est symbolique : « On va sur l'eau mais on prend nos montagnes avec ». Deux autres bateaux portaient le nom de *Henry Dunant* et *Caritas*, ce qui nous a amenés à nous questionner autour de l'origine et du message que portaient ces derniers. Cuénod nous explique :

Le *Caritas* est un bateau de la Croix-Rouge. Et comme la Croix-Rouge était basée en Suisse, il naviguait avec un pavillon neutre suisse. À mon avis, les deux bateaux, *Henry Dunant* et *Caritas*, permettent stratégiquement de véhiculer l'image de neutralité. Plus nous véhiculons une image de neutralité, moins l'on se fait attaquer.

Malgré notre thématique d'atelier de recherche sur le colonialisme suisse, la question n'a pas été centrale dans le film. En effet, nous avons été attentive et attentif à toute trace de discours ou comportement qui pouvait s'associer à une posture coloniale mais il semblerait que nous ayons perçu des signes là où il n'y en avait pas. C'est notamment ce qui est arrivé avec une question que nous avons posée à la réalisatrice sur le comportement et l'attitude d'un chef de chantier naval dans le documentaire. Alors qu'il fait le tour du bateau en construction, il s'adresse aux employés d'une manière très directe, notamment en reprenant certains des travailleurs sur leur activité. Caroline Cuénod nous explique que son comportement est lié à sa fonction de directeur et des obligations qui en découlent. De plus, l'entreprise qu'il gère était en train de construire un bateau pour son père (directeur de *Suisse Atlantique*), la tâche lui tenait donc à cœur. Pour finir, la localisation de la production du bateau est le résultat d'un appel d'offres gagné par *Hyundai*. Alors que nous cherchons à comprendre ce que la Suisse veut transmettre sur la mer avec ses bateaux et leur symbolisme, on s'aperçoit qu'il y a en plus de cette image de neutralité qui est véhiculée, une dimension économique.

Image 8: Chantier en Vietnam



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

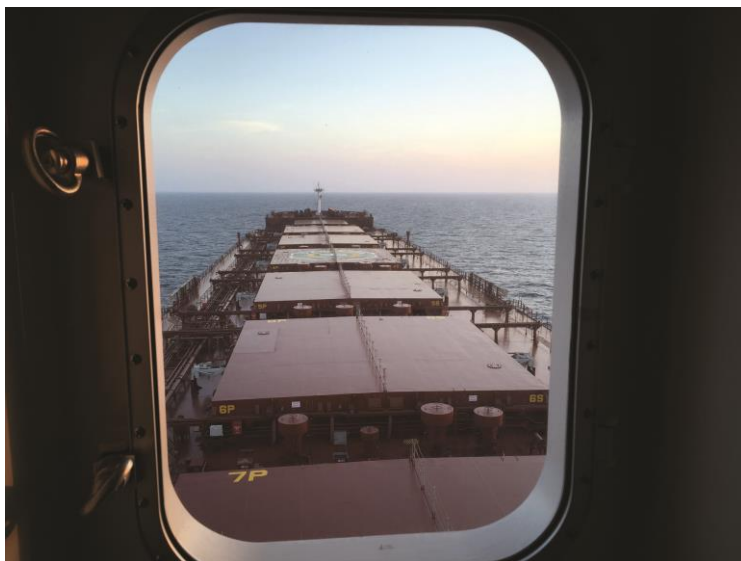
BUSINESS ET POUVOIR

La relation entre le business et le pouvoir politique en Suisse est un thème important qui est ressorti durant l'entretien. Un exemple concerne les crédits de cautionnements alloués par l'Office de l'Approvisionnement du Pays (OAEP) aux sociétés Coop, Denner et Migros comme aide à la construction de silos et lieux de stockage afin d'assurer l'approvisionnement en cas de crise mondiale. En effet, d'un côté la Suisse a besoin de réserves pour tenir quatre mois, de l'autre côté l'on retrouve les géants de la grande distribution qui bénéficient de crédits pour stocker des réserves

de nourriture. Voilà un chevauchement entre le business et le gouvernement.

C'est la Suisse, ce qui est génial ce qu'on n'a pas de politiciens de métiers, nous avons les politiciens de milice. Ils ont tous un pied dans les sociétés privées.

Image 9: Vue hublot



© *L'île sans rivages* (2018), *Close Up Films*

VOIR LA SUISSE DIFFÉREMMENT

Il serait impossible de parler de la réalisation filmique de Caroline Cuénod sans relever sa dimension artistique. En refusant la voix off, elle fait un travail rigoureux sur la combinaison de l'image et de la bande-son et arrive à transmettre les messages et révéler les personnages. Les liens de confiance avec les participants ont notamment joué un rôle important.

Ce sont des personnes que j'ai vraiment respectées. Nous nous sommes beaucoup vus avant que la caméra n'arrive. Nous savions exactement de quoi nous allions parler, chacun a répété cinq ou six fois chaque phrase de façon différente. Il y avait un climat de confiance, je n'allais pas les trahir.

Pour conclure l'entretien, Caroline Cuénod nous parle de ses prochains projets, qui sont tout aussi passionnants que son dernier terrain de recherche. En effet, elle envisage un travail autour de la condition des personnes sans logement à Genève. Elle prévoit ainsi une autre réalisation qui met en lumière une Suisse différente.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson, Benedict (1983). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London : Verso.

Arlettaz, Gérald (1977). « L'intégration des émigrants suisses aux Etats-Unis 1850-1939. » *Relations internationales* 2 : 307-325.

Arlettaz, Gérald (2002). « La Nouvelle Société helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique », dans Arlettaz, Gérald (eds.) *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XXème siècle. Reihe Studien und Quellen = Etudes et sources*. Bern : P. Haupt, pp. 37-61.

Bancel, Nicolas, David, Thomas et Thomas, Dominic (2014). *L'invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris : La Découverte.

Boschetti, Piero (2004). *Les Suisses et les nazis: le rapport Bergier pour tous*, Genève : Éditions Zoé.

Bott, Sandra (2004). « Les intérêts financiers helvétiques au pays de l'apartheid : politique de la Suisse officielle et réactions face aux critiques nationales et internationales (1960-2004). » *Traverse, Revue d'histoire* 3 : 124-142.

Bott, Sandra (2005). « Origines et développement de la politique helvétique des prêts en faveur de l'Afrique du Sud, 1945-1960 », dans Bott, Sandra, David, Thomas, Lützel Schwab, Claude, Schaufelbuehl, Janick Marina (éds.), *Suisse-Afrique (18e-20e siècles) : De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT Verlag, pp. 107-124.

Bott, Sandra, Hanhimäki, Jussi M., Schaufelbuehl, Janick Marina, Wyss, Marco (2015). « Introduction. Le rôle international de la Suisse dans la Guerre froide globale : un équilibre précaire. » *Relations internationales* 3(163) : 3-14.

Cottier, Maurice (2014). *Liberalismus oder Staatsintervention. Die Geschichte der Versorgungspolitik im Schweizer Bundesstaat*, Zurich : NZZ.

David, Thomas et Etemad, Bouda (1996). « L'expansion économique de la Suisse en outre-mer (XIXe-XXe siècles) : un état de la question. » *Revue suisse d'histoire*, 46 : 226-231.

David, Thomas, Etemad, Bouda (1998). « Un impérialisme suisse ? Introduction. » *Traverse, Revue d'histoire* 98(2) : 7-27.

de Cock, Laurence (2018). *Dans la classe de l'homme blanc : l'enseignement du fait colonial en France des années 1980 à nos jours*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

de Reynold, Gonzague (1918). « Les Suisses de l'étranger » *NSH. Bulletin mensuel*.

Etemad, Bouda (2012). *L'héritage ambigu de la colonisation. Économies, populations, sociétés*, Paris : Armand Colin

Etemad, Bouda, Humbert, Mathieu (2014). « La Suisse est-elle soluble dans sa "postcolonialité" ? ». » *Revue suisse d'histoire*, 64 (2) : 279-291.

Fanon, Frantz (2002 [1961, 1968]). *Les damnés de la terre*, Paris : La Découverte.

Favez, Jean-Claude (1982-1983). *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, 3 tomes. Lausanne : Payot.

Fleury, Antoine (2002). « Politique étrangère et colonies suisses », dans Arlettaz, Gérald (eds.) *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XXème siècle. Reihe Studien und Quellen = Etudes et sources*. Bern : P. Haupt, pp. 15-33.

Fois, Marisa (2018). « L'Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer (ASSAOM) Un héritage colonial ? » *Revue Suisse d'histoire* 68(1) : 64-84.

Fois, Marisa (2019). « "Vous êtes profondément attachés à la terre qui vous a accueilli". Un cas de colonisation informelle: la Suisse comme agent colonisateur », dans Blais, Nathalie, Foïs, Marisa et Roblain, Antoine, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Genève : Université de Genève, Sociograph - Sociological Research Studies, 42, pp. 159-179.

Garçon, François (2018). *Le Génie des Suisses*, Paris : Éditions Tallandier.

Girardet, Raoul (1972). *L'Idée coloniale 1871-1962*, Paris : La Table ronde.

Grivat, Olivier et Gorsky, Mike (2016). *Marine suisse : 75 ans sur les océans*, Genève : Éditions Imagine.

Howard, Laurence C. (1961). « Des différences entre l'impérialisme et le colonialisme. » *Présence Africaine*, Nouvelle Série, 37.

Keller, Alexis (2006). « Vattel, la tradition du droit des gens et la question des peuples autochtones » *Revue suisse d'histoire* (56)4 : 387-409.

Le Cour Grandmaison, Olivier (2005). *Coloniser Exterminer : Sur la guerre et l'État colonial*, Paris : Fayard.

Lüthi, Barbara Falk, Francesca, Purtschert, Patricia (2016). « Colonialism without colonies: examining blank spaces in colonial studies » *National Identities* (18)1 : 1-9.

Lützelshwab, Claude (2006). *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956). Un cas de colonisation privée en Algérie*. Bern : Peter Lang.

Maalouf, Amin (1983). *Les croisades vues par les Arabes*. Paris : Jean-Claude Lattès.

Mastantuoni, Sarah et Rustichelli, Ariane (2016). « Vous avez dit OSE? » *Politobis* 62(2) : 129-133.

Mbembe, Achille (2000). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala.

Mbembe, Achille (2013). *Critique de la raison nègre*, Paris : La Découverte.

Mbembe, Achille, Vergès, Françoise, Bernault, Florence, Boubeker, Ahmed, Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascal (2010). *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris : La Découverte, 2010.

Michel, Noémi (2015). « Sheepology. The Postcolonial Politics of Raceless Racism in Switzerland. » *Postcolonial Studies* (18)84 : 410-426.

Minder, Patrick (2011). *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)*, Berne : Peter Lang.

Nicolas, Claire, Riot, Thomas et Bancel, Nicolas (2016). « Afrique 50 : le cri anticolonialiste de René Vautier. » *Décadrages* 29-30 : 12-30.

NSH et Commission des Suisses à l'étranger (dir.) (1931). *Les Suisses dans le vaste monde*, Lausanne : Rédaction Arnold Lätt.

Perrenoud, Marc (2002). « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique », dans Arlettaz, Gérald, *Die Auslandschweizer im 20.*

Jahrhundert = *Les Suisses de l'étranger au XXème siècle. Reihe Studien und Quellen* = *Etudes et sources*. Bern : P. Haupt, pp. 327-344.

Perrenoud, Marc (2005). « Guerres, indépendances, neutralité et opportunités : quelques jalons historiques pour l'analyse des relations économiques de la Suisse avec l'Afrique (des années 1920 aux années 1960) », dans Bott, Sandra, David, Thomas, Lützeltschwab, Claude, Schaufelbuehl, Janick Marina (éds.), *Suisse-Afrique (18e-20e siècles) : De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT Verlag, pp. 85-104.

Perrenoud, Marc (2009). « L'économie suisse et la neutralité à géométrie variable. » *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 93(1) : 77-86.

Perrenoud, Marc (2010). « Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement. » *Revue internationale de politique de développement, Dossier | Afrique: 50 ans d'indépendance* : 81-96.

Perrenoud, Marc (2016). « Suisse blanche, “vision noire” ou “zone grise” ? L'ambiguïté dans les débats sur l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. » *Repenser l'exil*, Revue en ligne, 6-7, <http://exil-ciph.com/2016/03/03/2016-suisse-blanche-vision-noire-ou-zone-grise-perrenoud/> consulté le 30.05.2019.

Perrot, Alain (1995). *Histoire du mouvement antiapartheid de Genève (MAAG) devenu par la suite mouvement anti-apartheid Suisse (MAAS) dans ses douze premières années*. Genève : éditeur non identifié.

Purtschert, Patricia Fischer-Tiné, Herald (eds) (2015). *Colonial Switzerland. Rethinking Colonialism from the Margins*, London : Palgrave Macmillan.

Ricciardi, Toni (2016). *L'imperialismo europeo*, Milano: Corriere della Sera.

Ruffieux, Roland (1983). *La Suisse des radicaux (1848-1914)*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Éditions Payot.

Ruppen Coutaz, Raphaëlle (2012). « Les ripostes de la SSR à la libéralisation du marché de l'audiovisuel: vers une redéfinition de son mandat de service public », in Mäusli, Theo, Steigmeier, Andreas et Vallotton, François (dir.), *La radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, Baden : Hier + Jetzt, pp. 89-124.

Ruppen Coutaz, Raphaëlle (2016). *La voix de la Suisse à l'étranger. Radio et relations culturelles internationales (1932-1949)*, Neuchâtel : Éditions Alphil.

Ruppen Coutaz, Raphaëlle (2018). « Les voix de la Suisse à l'étranger pendant la seconde guerre mondiale », dans Clavien, Alain, Valsangiacomo, Nelly (dir.) *Politique, culture et radio dans le monde francophone*, Lausanne : Antipodes, pp. 31-43.

Senghor, Léopold Sédar (1964). *Liberté 1 : Négritude et Humanisme*, Paris : Éditions du Seuil.

Thiou, Ibrahima (2008a). « L'histoire vue d'Afrique. Enjeux et perspectives », in Chrétien, Jean-Pierre (dir.) *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*. Paris : Karthala, pp. 155-180.

Thiou, Ibrahima (2008b). « L'esclavage et les traites en Afrique occidentale : entre mémoires et histoires », in Bâ Konaré, Adame, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris : La Découverte, pp. 201-213.

Thiou, Ibrahima (2012). « Stigmas and Memory of Slavery in West Africa: Skin Color and Blood as Social Fracture Lines. », *New Global Studies* 6(3) : 1-17.

Widmer, Sabina (2015). « D'une « neutralité abstentionniste » à une solidarité instrumentalisée: l'établissement de relations diplomatiques entre la Suisse et le Mozambique. » *Relations internationales* (3)163 : 81-94.

Widmer, Sabina (2018). « Neutrality challenged in a cold war conflict: Switzerland, the International Committee of the Red Cross, and the Angolan War. » *Cold War History* 18(2) : 203-220.

Ziegler, Jean (1979). *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*. Paris : Seuil.

Dans la même collection

Sociograph n°1, 2007, *Monitoring misanthropy and rightwing extremist attitudes in Switzerland, An explorative study*, Sandro Cattacin, Brigitta Gerber, Massimo Sardi et Robert Wegener.

Sociograph n°2, 2007, *Marché du sexe et violences à Genève*, Àgi Földhàzi et Milena Chimienti.

Sociograph n°3, 2007, *Évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers du Canton de Genève*, Sandro Cattacin, Milena Chimienti, Thomas Kessler, Minh-Son Nguyen et Isabelle Renschler.

Sociograph n°4, 2008, *La socio et après? Enquête sur les trajectoires professionnelles et de formation auprès des licencié-e-s en sociologie de l'Université de Genève entre 1995 et 2005*, Sous la direction de Stefano Losa et Mélanie Battistini. Avec Gaëlle Aeby, Miriam Odoni, Emilie Rosenstein, Sophie Touchais et Manon Wettstein.

Sociograph n°5a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 1 – Revue de la littérature*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti avec la collaboration de Laure Chiquet.

Sociograph n°5b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 1 – Literaturübersicht*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti unter Mitarbeit von Laure Chiquet.

Sociograph n°6a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 2 – Cadre légal*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°6b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 2 – Rechtsrahmen*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°7, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet avec la collaboration de Jakob Eberhard.

Sociograph n°8, 2009, *«Nous, on soigne rien sauf des machines». Le pouvoir insoupçonné des aides-soignants en Anesthésie*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Aristoteles Aguilar, Mathilde Bourrier, Ekaterina Dimitrova, Solène Gouilhers, Marius Lachavanne, Mélinée Schindler et Marc Venturin.

Sociograph n°9, 2011, *The legacy of the theory of high reliability organizations: an ethnographic endeavor*. Mathilde Bourrier (Sociograph – Working Paper 6).

Sociograph n°10, 2011, *Unitarism, pluralism, radicalism ... and the rest ?* Conor Cradden (Sociograph – Working Paper 7).

Sociograph n°11, 2011, *Evaluation du projet-pilote Detention, Enjeux, instruments et impacts de l'intervention de la Croix-Rouge Suisse dans les centres de détention administrative*. Nathalie Kakpo, Laure Kaeser et Sandro Cattacin.

Sociograph n°12, 2011, *A nouveau la ville ? Un débat sur le retour de l'urbain*. Sous la direction de Sandro Cattacin et Agi Földhàzi.

Sociograph n°13, 2011, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*. Sous la direction de Eric Widmer et Nicolas Favez. Avec Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan.

Sociograph n°14, 2012, *Les publics du Théâtre Forum Meyrin : Une étude à partir des données de billetterie*. Sami Coll, Luc Gauthier et André Ducret.

Sociograph n°15, 2013, *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement. Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*. Jenny Maggi, Dame Sarr, Eva Green, Oriane Sarrasin et Anna Ferro.

Sociograph n°16, 2014, *Institutions, acteurs et enjeux de la protection de l'adulte dans le canton de Genève*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Alexandre Pillonel, Clara Barrelet, Eline De Gaspari, Maxime Felder, Nuné Nikoghosyan et Isabela Vieira Bertho.

Sociograph n°17, 2015, *Recensions 1983-2013*, André Ducret. Avant-propos de Jacques Coenen-Huther.

Sociograph n°18, 2015, *Un lieu pour penser l'addiction. Evaluation de l'Académie des Dépendances*, Anne Philibert et Sandro Cattacin.

Sociograph n°19, 2015, *Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de Genève*. Edité par Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc

Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti. Avec Guillaume Chillier, Monica Devouassoud, Lilla Hadji Guer, Sinisa Hadziabdic, Félix Luginbuhl, Angela Montano, Sonia Perego, Loïc Pignolo, Loïc Riom, Florise Vaubien et Regula Zimmermann.

Sociograph n°20, 2015, *La catastrophe de Mattmark dans la presse. Analyse de la presse écrite*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Lucie Cinardo, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°21, 2015, *La catastrophe de Mattmark. Aspects sociologiques*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°22 a, 2015, *Sind Drogen gefährlich? Gefährlichkeitsabschätzungen psychoaktiver Substanzen*. Domenig Dagmar und Sandro Cattacin.

Sociograph n°22 b, 2015, *Les drogues sont-elles dangereuses ? Estimations de la dangerosité des substances psychoactives*. Domenig Dagmar et Sandro Cattacin. Traduction de Erik Verkooyen.

Sociograph n°23, 2016, *Malleable Minds? Teasing Out the Causal Effect(s) of Union Membership on Job Attitudes and Political Outcomes*. Sinisa Hadziabdic.

Sociograph n°24, 2016, *Les familles de milieu populaire dans une commune genevoise. Intégration sociale et soutien à la parentalité*. Eric Widmer, Sabrina Roduit et Marie-Eve Zufferey.

Sociograph n°25, 2016, *Addictions et société : voyage au pays des ombres. Actes du colloque des 50 ans du GREA*. Edité par Anne Philibert, Géraldine Morel et Sandro Cattacin.

Sociograph n°26, 2017, *Complicity and Antagonism: Anthropological Views of Geneva*. Edited by Alessandro Monsutti, Françoise Grange Omokaro, Philippe Gazagne and Sandro Cattacin. With Savannah Dodd, Juliana Ghazi, Victoria Gronwald, Sarah Hayes, Aditya Kakati, Samira Marty, Linda Peterhans, Dagna Rams, Rosie Sims and drawings by Heather Suttor.

Sociograph n°27, 2016, *Begleitung von Menschen mit einer kognitiven Beeinträchtigung im Spital. Ambivalenzen und Pragmatismus von Schnittstellen.* Anna Weber.

Sociograph 28, 2016, *"We're from Switzerland, that's a Chocolate Island in Sweden!" Comprendre l'indie rock du point de vue de six groupes suisses.* Loïc Riom.

Sociograph 29, 2016, *Le devenir professionnel des diplômés en sciences sociales entre 2005 et 2015.* Julien Ruey, Emilie Rosenstein, Rita Gouveia et Eric Widmer.

Sociograph n°30, 2017, *Viellissement et espaces urbains.* Edité par Cornelia Hummel, Claudine Burton-Jeangros et Loïc Riom. Avec Alizée Lenggenhager, Heber Gomez Malave, Martina von Arx, Michael Deml et Ndeye Ndao.

Sociograph n°31, 2017, *Voting for the Populist Radical Right in Switzerland: A Panel Data Analysis.* Dan Orsholits.

Sociograph n°32, 2017, *« C'est pas un boulot, c'est du business. » L'agir des dealers ouest-africains dans un quartier genevois.* Loïc Pignolo.

Sociograph n°33, 2017, *Le processus d'endettement dans le jeu excessif: d'une revue de la littérature à l'élaboration d'un modèle.* Anne Philibert, Géraldine Morel, Loïc Pignolo et Sandro Cattacin.

Sociograph n°34, 2017, *L'éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales.* Edité par Claudine Burton-Jeangros. Avec Claudine Burton-Jeangros, Maryvonne Charmillot, Julien Debonneville, Karine Duplan, Solène Gouilhers Hertig, Cornelia Hummel, Mauranne Laurent, Barbara Lucas, Andrea Lutz, Michaël Meyer, Lorena Parini, Loïc Riom, Sabrina Roduit, Claudine Sauvain-Dugerdil, Mélinée Schindler et Daniel Stoecklin.

Sociograph n°35, 2018, *La musique sous le regard des sciences sociales.* Edité par Loïc Riom et Marc Perrenoud. Avec Pierre Bataille, Sandro Cattacin, Nuné Nikoghosyan, Irene Pellegrini, Luca Preite, Pierre Raboud et Christian Steulet.

Sociograph n°36, 2018, *La police en quête de transversalité. Chroniques de la réforme de la police genevoise de 2016*. Edité par Mathilde Bourrier et Leah Kimber. Avec Camila Andenmatten, Laurence Dufour, Marine Fontaine, Aurélie Friedli et César Humerose.

Sociograph n°37, 2018, *Gérer les migrations face aux défis identitaires et sécuritaires*. Edité par Adèle Garnier, Loïc Pignolo et Geneviève Saint-Laurent. Avec Adèle Garnier, France Houle, Carla Mascia, Loïc Pignolo, Antoine Roblain, Geneviève Saint-Laurent, Djordje Sredanovic et Bob White.

Sociograph n°38, 2018, *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Claudine Burton-Jeangros et Eric Widmer.

Sociograph n°39, 2018, *Expériences de vieillissements en collectif agricole autogé-ré. Enjeux individuels et collectifs*, Elena Rocco.

Sociograph n°40, 2018, *Proches aidants et proches aidés : ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Myriam Girardin, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Eric Widmer.

Sociograph n°41, 2019, *Revue internationale des modèles de régulation du cannabis*. Anne Philibert et Frank Zobel.

Sociograph n°42, 2019, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Edité par Nathalie Blais, Marisa Fois et Antoine Roblain. Avec Hélène Awet Woldeyohannes, Julien Debonneville, Nawal Bensaïd, Nathalie Blais, Marisa Fois, Fiorenza Gamba, Adèle Garnier, France Houle, Laurent Licata, Loïc Pignolo, Annaelle Piva, Toni Ricciardi, Antoine Roblain, Josette St-Amour Blais et Anissa Tahri.

Sociograph n°43, 2019, *Sommeil des adolescents et rythmes scolaires*. Claudine Burton-Jeangros et Maxime Felder. Avec la participation de Marion Aberle, Nicolas Charpentier, Alison Do Santos, Iuna Dones, Melissa Mapatano, Auxane Pidoux et Johanna Yakoubian.

Sociograph n°44, 2020, *Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève*. Jean-Michel Bonvin, Eric Widmer, Liala Consoli et Regula Zimmermann.

Sociograph n°45, 2020, *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*. Edité par Marta Roca i Escoda, Claudine Burton-Jeangros, Pablo Diaz et Ilario Rossi. Avec Sarah Bonnard, Margaux Bressan, Baptiste Brodard, Michael Cordey, Louise Déjeans, Eline De Gaspari, Valentine Duhant, Lucile Franz, Laurent Paccaud, Aude Parfaite, Léa Sallenave et Carla Vaucher.

Sociograph n°46, 2020, *Les drogues dans tous leurs états*. Edité par Sandro Cattacin, Anne Philibert, Loïc Pignolo, Barbara Broers et Guillaume Rey. Avec Audrey Arnoult, Marie Crittin, Dagmar Domenig, Bengt Kayser, Michel Kokoreff, Alexandre Marchant, Christian Schneider et Marc-Henry Soulet.

Sociograph n°47, 2020, *Les modes de garde après séparation : conditions et conséquences sur les relations familiales*. Marie-Eve Zufferey, Myriam Girardin, Olga Ganjour et Clémentine Rossier.

Sociograph 48, 2020, *Prishtina la paradoxale ou l'innovation dans un environnement adverse*. Edité par Sandro Cattacin et Loïc Pignolo. Avec Zachariah Aebi, Priscilla Bellesia Mbuinzama, Karim Jowary, Ariane Levrat, Estelle Lligona, Matteo Marano, Alys Martin, Malaïka Nagel, Ravi Ramsahye, Sophie Ratcliff, Estelle Röthlisberger, Giordano Rumasuglia et Annabella Zamora. Postface de Rifat Haxhijaj.

Sociograph 49, 2020, *Les colonialismes suisses. Entretiens (Vol. I)*. Edité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Alexey Chernikov, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Toutes les publications se trouvent en ligne sous :
www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

La Suisse a toujours été l'axe au coeur de la roue des puissances mondiales. Elle joue un rôle de modérateur sur le plan des relations internationales tout en modérant également son implication dans ces rapports. Sa neutralité lui a permis de garder une position privilégiée pendant le partage de l'Afrique. Nous nous sommes interrogé-es sur la présence suisse dans le continent africain en contextualisant la création et le développement des communautés des Suisses à l'étranger, et sur les effets de la décolonisation. Nous nous sommes entretenu-es avec des spécialistes de la question, issu-es de différents domaines pour assurer la perspective pluridisciplinaire de notre approche et prendre la mesure de l'implication des Suisses dans la question coloniale. Les entretiens ont permis de lever le voile sur une Suisse idéalement neutre et ses paradoxes, et de proposer une lecture globale à travers des éléments interprétatifs, à savoir l'impérialisme et le colonialisme, la neutralité et la mémoire.

En participant à ce travail de mémoire sur l'histoire des colonialismes suisses, nous avons cherché à réconcilier les paradoxes et contradictions pour proposer une transition vers une nouvelle approche sociétale et sortir du paradigme colonial.

Sandro Cattacin est professeur au Département de sociologie et directeur de l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève.

Marisa Fois est historienne de l'Afrique du Nord à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève.

Avec les contributions des étudiant-es du master en sociologie:
Aline Boeuf, Margot Chauderna, Alexey Chernikov, Marianna Colella,
Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa
Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat,
Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

